

Les points saillants dans le rapport d'Antonio Guterres

Développement socioéconomique des provinces du sud et percée diplomatique remarquée du Maroc



Le port Dakhla-Atlantique, un mégaprojet qui vient s'ajouter à tant d'autres dans le Sahara marocain

Lire page 3

*Les médias israéliens annoncent la visite imminente au Maroc des ministres de l'Economie et de la Défense
Sceller des projets de coopération entre Rabat et Tel Aviv*



Page 2

Dans un entretien avec La Voz de Asturias José Manuel Albares plaide pour des relations maroco-espagnoles imprégnées d'un nouvel esprit



Page 4

Tayeb Hamdi : Avec la 3^{ème} dose du vaccin, les groupes à risque sont bien protégés



Page 5

*Le WAC seul aux commandes de la Botola Pro D1
Le public dans les stades serait attendu pour la 6^{ème} journée*



Page 23

Les médias israéliens annoncent la visite imminente au Maroc des ministres de l'Économie et de la Défense

Sceller des projets de coopération entre Rabat et Tel Aviv

Actualité

Mettre sur pied une filière dédiée au développement de drones-kamikazes



Après le rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, les deux pays s'apprêteraient à franchir un nouveau cap dans la coopération militaire. Rabat envisage, selon les médias israéliens, de mettre sur pied, sur son territoire, une filière dédiée au développement de drones-kamikazes israéliens, appareils relativement simples à construire et aux performances notoires.

Après la visite à Rabat du chef de la diplomatie israélienne, Yaïr Lapid, le Maroc se prépare ainsi à recevoir les ministres israéliens de l'Économie et de la Défense, pour finaliser un certain nombre d'accords de coopération en matière de défense, selon nos confrères du quotidien The Jerusalem Post qui soulignent que BlueBird Aerosystems, filiale du géant de la défense Israel Aerospace Industries (IAI), négocie depuis plusieurs mois avec des équipes marocaines pour développer une pépinière d'entreprises capables de fabriquer de tels appareils.

«Le ministre israélien de la Défense devrait lancer la production de ces «drones-kamikazes» au cours de la prochaine visite qu'il effectuera au Maroc», explique à Défense News, l'expert militaire marocain Mohamed Skheir qui rappelle que le contrat inclura égale-

ment les systèmes de missiles à courte et moyenne portée dont l'armée marocaine a besoin pour renforcer son arsenal militaire. «Ainsi que des véhicules blindés et des chars qui peuvent être utilisés dans tout conflit armé qui pourrait éclater avec l'Algérie ou stopper tout mouvement du Polisario le long du mur de défense au Sahara», souligne-t-il dans les colonnes de cet hebdomadaire américain spécialisé dans la politique et les technologies de la défense.

Selon un rapport d'Africa Intelligence, Rabat s'est intéressé à l'utilisation de drones après que l'IAI a mis en évidence dans un argumentaire de vente l'utilisation intensive de ses drones-kamikazes «Harop» par l'Azerbaïdjan, durant la guerre de deux mois qui l'a opposé à l'Arménie en 2020.

Combinant les caractéristiques d'un missile et d'un drone, Harop permet une exécution de missions efficaces sans dépendre d'autres systèmes externes pour le ciblage et le renseignement. Il peut aussi servir en combat urbain et dans la guerre contre les terroristes, notamment en éliminant leurs principaux repaires. Il est généralement lancé à partir d'un conteneur situé au sol ou sur un navire, mais peut être adapté pour être lancé à partir d'un vecteur aérien.

Plutôt que de transporter une

charge offensive, ce drone est en fait la munition principale. Il est conçu pour évoluer au-dessus du champ de bataille et détruire les cibles en plongeant sur elles. C'est-à-dire qu'il effectue à la fois un travail de reconnaissance et de combat et rentre à sa base si aucune cible n'a été engagée. Le Harop a été développé à l'origine pour la suppression de défense aérienne ennemie et est capable de fonctionner de manière totalement autonome en utilisant son mode de guidage anti radar, ou être orienté par un opérateur humain depuis une station de contrôle.

Le Maroc dispose déjà de toute une panoplie de drones. En septembre dernier, le Royaume avait d'ailleurs fait l'acquisition de quatre drones Sea Guardian de dernière génération en provenance des États-Unis. Des drones de pointe qui viennent s'ajouter à ceux déjà acquis par le passé. Sans oublier le contrat signé en avril pour l'achat de 13 drones de combat turcs Bayraktar TB2. «C'est normal que le Maroc se procure des drones turcs suite à leur efficacité prouvée au combat sur plusieurs théâtres d'opérations, que ce soit en Irak ou en Syrie», a expliqué l'expert militaire marocain. Selon lui, «le Maroc peut se procurer des drones turcs et peut convenir avec Israël de fabriquer des drones, un contrat tenu de

l'alliance militaire entre Tel Aviv et Rabat, ainsi que du partenariat militaire qui lie le Royaume et les États-Unis».

En janvier 2020, un peu moins d'une année avant le rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, l'armée marocaine avait déjà reçu trois drones de reconnaissance israéliens dans le cadre d'un contrat d'une valeur de 48 millions de dollars. L'accord entre les deux pays a été signé en 2014 et clôturé via la société française Dassault Aviation. Selon un autre rapport, Israël a vendu au Maroc, par l'intermédiaire d'un tiers, d'autres systèmes militaires, dont ceux de communication et de contrôle, tels que des systèmes radar pour les avions de combat.

Selon Times of Israël, l'État hébreu et le Maroc ont également conclu un accord en matière de cybersécurité. Il s'agissait du premier accord de cyberdéfense mis en place entre les deux pays, depuis la reprise de leurs relations diplomatiques. «L'accord porte sur la coopération opérationnelle, la recherche, le développement et le partage d'informations», précise la même source qui rappelle que des experts marocains devraient bientôt se rendre en Israël, pour perfectionner leurs connaissances dans la lutte contre les cyberattaques.

Mehdi Ouassat

Les points saillants dans le rapport d'Antonio Guterres

Développement socioéconomique des provinces du sud et percée diplomatique remarquable du Maroc

En perspective de l'examen de la question du Sahara marocain au courant de ce mois (octobre) et de l'adoption à cet effet d'une résolution prorogeant le mandat de la Minurso dont une durée d'un an a été recommandée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ce dernier a remis au Conseil de sécurité de l'ONU une copie de son rapport annuel, couvrant la période du 30 septembre 2020 au 31 août 2021.

Ce rapport, exclusivement focalisé sur la question du Sahara marocain, met en exergue les grandes avancées diplomatiques du Royaume quant au dossier de son intégrité territoriale mais aussi le développement économique, social et infrastructurel vertigineux déployé dans les régions du sud du pays.

En effet, le secrétaire général des Nations unies a mis, dans ce cadre, en avant les inaugurations historiques des consulats généraux par 16 pays dans les villes de Laâyoune et Dakhla. Il a précisé, dans son rapport, que les pays « Bahreïn, Burkina Faso, Eswatini, Guinée équatoriale, Guinée Bissau, Haïti, Jordanie, Libye, Malawi, Sénégal, Sierra Leone, Suriname, les Emirats arabes unis et la Zambie ont annoncé leur intention d'inaugurer ou ont ouvert des consulats généraux au Sahara ». D'ailleurs, ces représentations diplomatiques viennent s'ajouter à la liste des dix consulats de pays africains, arabes, des Caraïbes et autres, ouverts dans les villes de Laâyoune et Dakhla depuis décembre, totalisant 26 et illustrant, en tout état de cause, la reconnaissance internationale et diplomatique de la souve-

raineté du Royaume sur son Sahara.

Là-dessus, M. Guterres n'a pas manqué de faire état de la proclamation solennelle historique par les Etats-Unis d'Amérique de cette « souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur son Sahara ».

A ce propos, le Secrétaire général de l'ONU a indiqué, en outre, que les Etats-Unis ont « réaffirmé leur soutien à la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc comme seule base d'une solution juste et durable à ce conflit ».

Le responsable onusien a indiqué, également, que les Etats-Unis d'Amérique ont inauguré un consulat virtuel au Sahara.

Par ailleurs, il a souligné l'essor économique et le développement infrastructurel du Sahara marocain et la poursuite tous azimuts des investissements du Royaume du Maroc dans ses provinces du sud.

Dans ce cadre, le secrétaire général des Nations unies a signalé que « le 30 avril, les autorités marocaines ont annoncé le gagnant de l'offre pour la construction du port atlantique de Dakhla et que sa construction est en cours ».

Rappelons, à ce sujet, que ce nouveau port, en eaux profondes, constitue l'un des plus grands chantiers jamais entrepris au Maroc avec un budget colossal, évalué à 12,4 milliards de dirhams. Sa réalisation permettra effectivement de dynamiser l'ensemble des activités économiques déployées dans les provinces du sud du Royaume.

En matière de projets structurants, M. Guterres a relevé la poursuite des « travaux de construction d'une autoroute reliant Tiznit à Dakhla ». Autant de chantiers promoteurs et de grande envergure en cours que de nombreuses délégations de pays arabes ont pu constater lors de leur visite sur le terrain en juin dernier.

D'ailleurs, le rapport du secrétaire général des Nations unies évoque, en effet, cette visite en indiquant que « des délégations diplomatiques de Jordanie, d'Oman, d'Arabie Saoudite et du Yémen se sont rendus les 24 et 26 juin 2021 à Dakhla et Laâyoune pour « explorer les opportunités d'investissement au Sahara ».

Il convient de noter que c'est la 4ème année consécutive et la 6ème fois que le secrétaire général de l'ONU fait référence aux investissements entrepris par le Maroc dans son Sahara. Plusieurs passages dans les rapports de 2016, 2018, 2019 et 2020 ont été consacrés au développement économique et social et aux investissements considérables effectués par le Maroc dans ses provinces du sud, dont « les



Une trentaine de représentations diplomatiques arabes, africaines et des Caraïbes annoncées ou ouvertes à Laâyoune et Dakhla

populations locales sont les principales bénéficiaires ».

D'autre part, dans son rapport au Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara marocain, le responsable onusien a confirmé la présence d'éléments armés du « Polisario » à Guergarate en octobre et novembre 2020, réfutant clairement les tentatives des mercenaires et leur soutien algérien d'occulter cette vérité.

M. Guterres a précisé, à ce propos, que depuis le 22 octobre « des opérations de reconnaissance par hélicoptère de la Minurso au-dessus de Guergarate ont constaté la présence, dans la bande tampon, de 12 membres du Polisario armés en uniforme militaire ». Là-dessus, les observateurs de la Minurso

avaient également confirmé la présence de « 8 véhicules militaires, dont deux étaient équipés d'armes lourdes », développe le secrétaire général dans son rapport.

Battant en brèche la justification par le « Polisario » de ce déploiement comme une prétendue « protection des manifestants civils » présents dans la zone tampon, la confirmation de la présence des éléments armés du « Polisario », au milieu des 50 personnes, notamment des enfants et des femmes, constituant une preuve accablante irréfutable que les séparatistes de ce groupuscule se servaient d'eux comme des boucliers humains pour bloquer le passage de Guergarate.

Ces violations flagrantes par le « Polisario », que le Maroc n'a cessé de dénoncer, ont duré pendant trois semaines au cours desquelles les supposées « manifestations » encadrées par des éléments armés, ont obstrué toute circulation entre le Maroc et la Mauritanie, ne permettant, par la même occasion, aucun accès des observateurs de la Minurso, comme l'a confirmé le rapport du secrétaire général.

Par ailleurs, M. Guterres a signalé, au Conseil de sécurité, que le « Polisario » avait bien été informé par la Minurso que la présence de ses éléments à Guergarate constituait « une violation de l'Accord militaire n°1 » en « l'exhortant de retirer son personnel militaire et ses véhicules de la bande tampon ».

Ce fait, la présence militaire des mercenaires du « Polisario » à Guergarate, l'année dernière, conforte la position du Maroc qui n'avait pas cessé d'alerter le secrétaire général de l'ONU, particulièrement à travers la lettre que lui avait adressée Sa Majesté le Roi

Mohammed VI, en date du 12 novembre 2020, l'appelant à « redoubler d'efforts pour mettre fin rapidement et définitivement aux actes de provocation intolérables et déstabilisateurs du Polisario ».

Le rapport souligne que dans cette même correspondance, le Souverain avait indiqué que « le Royaume du Maroc, en vertu de ses responsabilités et en plein respect de la légalité internationale agira de la manière qu'il jugera nécessaire, afin de sauvegarder le statut de la zone et de rétablir la libre circulation à Guergarate. »

Dans ce contexte de blocage du passage routier entre le Maroc et la Mauritanie, qui a duré plus de trois semaines, le Maroc a entrepris, le 30 novembre 2020, une opération de génie civil pour rétablir, une fois pour toutes, la libre circulation des personnes et des biens à travers ce passage.

A ce propos, le rapport du secrétaire général de l'ONU a relevé l'aspect pacifique de l'intervention des Forces Armées Royales et affirme « qu'aucune victime n'a été signalée à la Minurso dans les événements de la journée » du 13 novembre.

Le rapport du secrétaire général de l'ONU présenté au Conseil de sécurité de l'organisation n'admet aucune réplique au vu des vérités révélées, précises et tangibles, tant sur le plan de la situation aux frontières du pays qu'en matière de développement socio-économique déployé par le Maroc dans son Sahara mais aussi concernant les avancées diplomatiques du Royaume consacrant son émergence en tant qu'acteur géostratégique crédible et respectueux de la légalité internationale.

Rachid Meftah



Les Etats-Unis, rappelle le rapport du S.G, ont "réaffirmé leur soutien à la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc comme seule base d'une solution juste et durable"

Dans un entretien avec *La Voz de Asturias*

José Manuel Albares plaide pour des relations maroco-espagnoles imprégnées d'un nouvel esprit



Depuis sa nomination à la tête du ministère espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares œuvre à rétablir les relations diplomatiques avec le Royaume du Maroc après la crise majeure entre les deux pays des suites de l'hospitalisation du chef des miliciens du Polisario, Brahim Ghali, en Espagne en catimini et sous une fausse identité.

Répondant à une question concernant le « nouvel esprit » dont parle le nouveau ministre espagnol à propos des relations entre l'Espagne et le Maroc, José Manuel Albares a souligné que le gouvernement espagnol « travaille » dans ce sens, ajoutant dans un entretien avec le journal *La Voz*

de Asturias (*La Voix d'Asturie*) que « les signaux que nous recevons sont positifs, comme le discours du Roi du Maroc le 29 août dans lequel il a évoqué l'Espagne et parlé d'une nouvelle relation basée sur le respect et les intérêts mutuels. Il existe déjà une coopération optimale en matière d'immigration illégale ».

S'agissant de la récente décision du Tribunal de l'UE annulant les accords de pêche entre l'UE et le Maroc et ses éventuelles répercussions sur les relations entre Rabat et Madrid, le ministre a affirmé que le gouvernement espagnol respecte les décisions judiciaires, « mais l'important est de maintenir le partenariat de voisinage entre l'UE et le Maroc ». Et

de préciser : « Dans tous les cas, l'Espagne défendra les intérêts de la flotte espagnole ».

« Le Maroc est une zone de pêche très importante pour la flotte galicienne, andalouse et canarienne. Il n'y a pas le moindre doute que le gouvernement défendra les intérêts de tous nos pêcheurs », a mis en avant le chef de la diplomatie espagnole.

Il y a lieu de signaler que la flotte espagnole constitue l'essentiel de la flotte européenne opérant dans les eaux du Sahara marocain, soit 92 navires de pêche sur un total de 128.

Répondant à une question si les « mauvaises relations entre le Maroc et l'Algérie » pourraient « menacer l'approvisionnement de l'Espagne en gaz », José Manuel Albares a souligné que le Maroc et l'Algérie « sont des partenaires stratégiques de l'Espagne », tout en précisant que « le gouvernement algérien m'a assuré que l'approvisionnement de l'Espagne en gaz est garanti ».

Les réponses du ministre espagnol des Affaires étrangères à propos de l'affaire de Brahim Ghali étaient évasives.

A cette question posée par *La Voz de Asturias* : « Un ministre des Affaires étrangères peut-il laisser entrer un étranger en contournant toutes sortes de contrôle ? », José Manuel Albares a répondu : « Un ministre des Af-

aires étrangères est un membre solidaire du gouvernement et ce qu'il fait avec les autres ministres est de défendre les intérêts de l'Espagne ».

A la question : Qui a donné l'ordre d'entrée de Brahim Ghali au territoire espagnol ?, Manuel Albares a assuré qu'il n'était pas ministre à cette époque et que « le gouvernement agit toujours conformément à la loi. J'ai toute confiance que dans ce cas il l'a fait aussi ».

En juillet dernier, José Manuel Albares a succédé à l'ex-ministre des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya, qui est considérée, selon les enquêtes menées par la justice espagnole, comme la principale responsable de l'affaire de Brahim Ghali et, partant, de la crise diplomatique avec le Maroc. Sa comparaison devant le juge (qui devait avoir lieu hier) pourrait déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire.

Mourad Tabet

Javier Rupérez : L'Espagne appelée à soutenir l'autonomie sous souveraineté marocaine

L'Espagne est appelée plus que jamais à contribuer au règlement du conflit du Sahara en soutenant le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, a souligné l'ancien ambassadeur d'Espagne aux Etats-Unis, Javier Rupérez.

Le diplomate espagnol, qui participait aux débats organisés par le Parti populaire (PP) dans le cadre de sa Convention nationale (27 septembre - 03 octobre), a relevé que l'unique chemin à suivre pour résoudre ce conflit demeure le dialogue pour parvenir à une solution sur la base de la proposition d'autonomie sous souveraineté marocaine.

"Je ne verrais pas d'inconvénient à ce que l'Espagne contribue à la recherche d'un accord accepté par toutes les parties au conflit, essentiellement l'Algérie et le Maroc, qui reconnaîtrait l'autonomie du Sahara sous souveraineté marocaine", a fait observer le diplomate espagnol, assurant que l'Algérie est bien évidemment "partie prenante" dans ce conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Dans ce contexte, M. Rupérez a mis l'accent sur l'importance du dialogue, notamment entre le Maroc et l'Algérie, pour clore définitivement ce dossier.

L'ancien représentant de l'Espagne à Washington (2000 - 2004) a plaidé également pour davantage d'implication de l'ONU pour avancer dans le règlement de ce conflit régional.

Célébration, aujourd'hui, de la Journée mondiale des enseignants

Ahmed Chaouki, le prince des poètes, a écrit il y a des dizaines d'années un célèbre poème sur l'instituteur qui commence par ce vers : "Lève-toi et marque ton respect à l'égard du maître car le maître a failli être un prophète".

Dans le deuxième vers du poème sur l'enseignant, dont la Journée mondiale est célébrée le 5 octobre, le poète égyptien, l'un des pionniers de la littérature moderne, incite les élèves au respect des instituteurs et fait l'éloge des professeurs qui contribuent à la formation des mentalités et à la transmission des savoirs.

En effet, la formation des mentalités constitue le pilier principal par excellence dans le développement et la prospérité des nations, les enseignants assurent une mission capitale et contribuent à la réalisation de cet objectif, un constat devenu plus apparent surtout durant l'épidémie du Coronavirus et cette réalité a fait l'objet d'une reconnaissance de la part du gouvernement qui a souli-

gné que les enseignants figurent en première ligne afin de contribuer à faire plier l'échine de la pandémie qui a causé plusieurs dégâts humains et matériels.

Le rôle des enseignants devient encore plus important lorsqu'il s'agit de former les ressources humaines dédiées au développement, d'inculquer aux élèves les valeurs de citoyenneté et d'appartenance à la nation, et ce constat a été confirmé par un enseignant retraité, estimant que le métier d'enseignant est avant tout une mission pédagogique et morale.

Mohamed, qui a consacré plusieurs années à enseigner dans le sud du Maroc et à l'étranger, a également indiqué que l'instituteur est "la conscience de la société, la lumière qui rejette l'ignorance et l'analphabétisme", c'est pourquoi, dit-il, la célébration de la Journée mondiale des enseignants constitue une reconnaissance de la place élevée de l'enseignant dans la société.

Il y a des années, des activistes des réseaux sociaux ont diffusé une

vidéo sur un événement qui revêt des significations fortes lorsque le chef de l'Etat russe, Vladimir Poutine, a enfreint le protocole présidentiel au moment où il a vu son ancienne institutrice et s'est dirigé directement vers elle avant d'embrasser chaleureusement sa main à plusieurs reprises et d'engager avec elle une discussion amicale. A l'époque, cette démarche a été considérée comme unique vu ses significations nombreuses de la part du président d'une grande puissance qui compte soigneusement ses pas.

Cet événement n'est pas un cas isolé car de nombreux dirigeants et personnalités dans le monde reconnaissent à diverses occasions les mérites de leurs enseignants sur eux, de plus, ce témoignage est surtout une reconnaissance de la valeur de l'éducation, du savoir, de la connaissance et de la lecture qui a une grande place dans les messages célestes et dans le Droit positif et il suffit, à titre d'exemple, de rappeler le verset de sourate "Al-Alaq" du Coran : "1. Lis, au nom de ton Seigneur qui a

créé, 2. qui a créé l'homme d'une adhérence. 3. Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, 4. qui a enseigné par la plume [le calame], 5. a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas".

Dans d'autres domaines, de nombreux poètes ont écrit des poèmes sur l'enseignant et la connaissance notamment Imam Al-Chafii, Ahmed Chaouki, Ibrahim Touqan, Mohamed Rachad Al-Sharif, Ibn Al Wardi, Khalil Matran, Ali Ibn Abi Talib, Maarouf Al-Rusafi, Hafed Ibrahim, Abdellah Al-Baradouni, Mahmoud Sami El-Baroudi et Muhyiddin Ibn Arabi.

Une secrétaire générale d'un établissement scolaire à Casablanca, qui a consacré plusieurs années à enseigner, a exprimé sa grande fierté d'appartenir à la famille des enseignants, rappelant qu'elle avait enseigné de nombreux cadres de grande importance. Et de poursuivre que les instituteurs sont des soldats de l'ombre qui œuvrent activement à diffuser le savoir et les connaissances et à lutter contre l'ignorance et c'est justement pour cette raison

qu'il est nécessaire d'accorder plus d'intérêt à la situation des enseignants qui sont investis d'une mission capitale celle de bien former les jeunes pour devenir des leaders dans la vie, rappelant dans ce cadre la chanson de l'artiste soudanais Mohamed Al Hassan Qiqm intitulée "Salam aux enseignants".

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des enseignants, plusieurs manifestations et des rencontres sont prévues pour mettre l'accent sur la place importante accordée aux enseignants comme une reconnaissance de la valeur de ce qu'un poète a appelé "la flamme de la lumière".

Célébrée le 5 octobre de chaque année, la Journée des enseignants commémore la signature de la recommandation de l'Organisation internationale du Travail/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966 qui définit les normes fixant les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Par Abdellatif El Jaafari (MAP)

Tayeb Hamdi : Avec la 3^{ème} dose du vaccin, les groupes à risque sont bien protégés



L'injection de la 3^{ème} dose du vaccin anti-Covid 19 est devenue une nécessité en vue de protéger les groupes à risque, a affirmé le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Dr Tayeb Hamdi.

"Sur le plan médical et immunologique, on sait que les personnes âgées, les porteurs de maladies chroniques affaiblissant l'immunité, sont moins bons répondants aux vaccinations en général par rapport aux jeunes et non malades", a expliqué M. Hamdi dans une analyse, notant qu'avec l'émergence des variants, et essentiellement le variant Delta, l'efficacité vaccinale baisse, même si les personnes complètement vaccinées gardent à ce jour une très haute protection contre les formes graves et le décès.

Le chercheur en politiques de santé avance également l'argument des études qui ont montré que six mois après la vaccination, les anticorps commencent à baisser, même si la protection n'est pas assurée uniquement par les anticorps, mais aussi l'immunité cellulaire. Sur les décès constatés à cause de la Covid-19 depuis le dé-

marrage de la vaccination, les statistiques concluent à 99,5% de décès parmi les non vaccinés, et seulement 0,5% de personnes complètement vaccinées. Ceci prouve la très haute protection de la vaccination contre les formes graves et les décès, a-t-il dit.

En analysant ces rarissimes décès parmi les vaccinés, on retrouve les personnes très âgées et les porteurs de maladies chroniques affaiblissant l'immunité, a-t-il enchaîné.

De même, a-t-il argué, une très récente étude a montré que les effets indésirables sont sans gravité et similaires à ceux observés lors de la deuxième dose : douleurs au point d'injection, céphalée, fièvre.

Pour le médecin, la troisième dose peut être du même type des deux premières doses, comme elle est possible qu'elle soit différente. Le mixage des vaccins est non seulement possible, mais souhaitable : par rapport à la vaccination par un même vaccin, la production d'anticorps est plus importante en cas de mixage.

Beaucoup de pays avaient déjà commencé

à administrer une troisième dose aux personnes les plus vulnérables (transplantés d'organes, sous dialyses, sous certains traitements anti-cancéreux, etc) pour les protéger contre les formes graves et le décès par le Covid. Depuis quelques semaines, cette troisième dose concerne d'autres catégories plus généralisées : plus de 65 ans et les personnes atteintes de maladies chroniques.

Selon le chercheur, les priorités sont les personnes de plus de 65 ans et celles atteintes de maladies chroniques, vu le risque des formes graves encouru. Certains pays incluent déjà les groupes à haut risque de par l'exposition accrue au virus, tels les professionnels de santé, les enseignants, les employés des prisons.

Et de souligner que l'OMS ne s'oppose pas à la troisième dose pour ces groupes à haut risque, mais contre la généralisation de cette troisième dose à toute la population vaccinée. En effet, quelques pays avaient projeté de donner la troisième dose à toutes les personnes de plus de 50 ans, et même à toute la population vaccinée.

Les experts s'opposent à cette approche car d'abord ce n'est pas éthique que des pays donnent une troisième dose alors que des pays n'ont même pas reçu leur première dose, et d'autre part il n'y a pas encore d'études argumentées qui prouvent l'utilité de vacciner ces groupes, a-t-il conclu.

Une troisième dose du vaccin anti-Covid-19 sera administrée au Maroc à partir du lundi 04 octobre. Dans une première étape, l'opération concernera les personnes ayant reçu les deux premières doses depuis au moins 6 mois.

Les personnes concernées recevront sur leurs téléphones un sms du 1717, leur annonçant qu'elles sont éligibles à la 3^e dose.

Vu l'importance de renforcer l'immunité chez l'ensemble des Marocains et étrangers résidant au Maroc, le ministère appelle à une adhésion à cette opération.

La situation épidémiologique en amélioration continue

La situation épidémiologique au Maroc s'améliore de plus en plus et la phase descendante continue sans mauvaise surprise depuis 7 semaines, a indiqué le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé, Mouad Merabet.

Le Maroc reste toujours au niveau orange avec 4 régions au niveau vert, 7 régions au niveau orange et une seule région au niveau rouge, a expliqué M. Merabet sur son compte LinkedIn dans un bref commentaire sur la situation épidémiologique de Covid-19 intitulé "la décrue de la vague Delta se poursuit".

Le taux de reproduction du SARS-CoV-2 à la date du 03/10/2021 est de 0,84 (+/- 0,01), a-t-il précisé, relevant que le niveau de transmission du SARS-CoV-2 au Maroc est modéré.

"La donnée la plus marquante ces deux dernières semaines, c'est que le nombre de malades qui ont quitté les services des soins intensifs et de la réanimation après amélioration de leurs états de santé, est supérieur aux nouvelles admissions dans les mêmes services", a fait savoir M. Merabet, rappelant que la balance en réanimation était rouge pendant 17 semaines consécutives.

S'agissant du nombre de décès, il a fait état d'une diminution de 33% cette semaine, ajoutant que les nouveaux cas graves ont diminué de 41% par rapport à la semaine du 20 au 26 septembre.

M. Merabet a, par ailleurs, salué le bon déroulement de la campagne électorale et des élections du mois dernier dans le respect des mesures restrictives et préventives, notant que "les cas qu'on a vu sur certaines vidéos, restent des exceptions".

"Reste maintenant à réussir le défi de la rentrée scolaire, mais aussi la levée des restrictions en vigueur depuis quelques jours", a-t-il poursuivi.

M. Merabet a rappelé l'importance de la vaccination, des mesures préventives individuelles et collectives et du strict respect du protocole thérapeutique national, tout en mettant en garde contre les "mensonges" qui circulent.

Le Nouveau modèle de développement au centre d'une conférence-débat à Strasbourg

Le Nouveau modèle de développement (NMD) a été au centre d'une conférence-débat tenue, samedi à Strasbourg, à l'initiative du consulat général du Maroc, en partenariat avec le Collectif "Réflexion et action" de la région Grand-Est.

La rencontre a été animée par Rachid Benzine, écrivain et islamologue, et Hamid Bouchikhi, spécialiste en management, tous deux membres de la Commission spéciale sur le Nouveau modèle de développement (CSMD), indique un communiqué du consulat.

Cette conférence-débat s'est déroulée dans les locaux de la représentation diplomatique marocaine à Strasbourg devant une assistance composée de membres de la communauté marocaine et des représentants du tissu associatif dans la région.

Ouvrant la rencontre, le consul

général du Maroc à Strasbourg, Driss El Kaissi, a mis en exergue la volonté Royale, portée par l'ambition d'un Maroc plus égalitaire, qui a donné lieu à un large processus participatif d'écoute, de débat et de réflexion autour du renouvellement du modèle de développement par les Marocains et pour les Marocains.

Cette approche Royale, a-t-il dit, a permis de mobiliser les compétences, les visions et expériences des membres de la communauté marocaine établie à l'étranger, notamment en France, afin d'apporter leurs contributions à ce chantier, et ce en s'impliquant directement dans l'élaboration du rapport général de la CSMD, qui a été présenté à SM le Roi, le 26 mai dernier, par Chakib Benmoussa, président de ladite Commission. El Kaissi a noté que le NMD a accentué la place de choix des Marocains du monde, qui constituent une force et un atout précieux

dans le processus de développement du pays, notamment en période de crise.

Pour sa part, Hassan Benzine, président du Collectif «Réflexion et action» de la région Grand-Est et modérateur de cette conférence, a d'abord donné un bref aperçu sur le parcours professionnel des invités avant d'évoquer le contexte dans lequel le NMD a vu le jour, ses objectifs et défis pour bâtir le Maroc de demain.

Pour sa part, Rachid Benzine a souligné que la conception du Nouveau modèle de développement repose à la fois sur « un Etat fort et stratégique » et « une société civile forte et libre », mettant en avant l'importance de la libération des énergies de tout un chacun, car selon lui « il n'y a pas de possibilités de développement sans liberté et libération des compétences ».

De son côté, Hamid Bouchikhi a



indiqué que le rapport de la CSMD marque le début d'une mobilisation pour le développement tant recherché. Hassan Benzine a invité, en fin du débat, les membres de la commu-

nauté marocaine dans la région Grand-Est à s'inscrire et contribuer à cette ambition nationale pour le développement du Maroc à l'horizon 2035.



Les élèves de primaire tombent le masque dans 47 départements français

Les élèves des cinq années du primaire (CP au CM2) dans les 47 départements de France les moins touchés par le Covid-19 n'auront plus à partir de ce lundi à porter le masque, selon les autorités.

Le gouvernement avait annoncé le 22 septembre que l'obligation serait levée dans les départements "où le taux d'incidence se stabilise audessous du seuil de 50 pour 100.000 habitants". Ces départements passent ainsi au niveau 1 du protocole qui en compte 4. En revanche, pour les personnels du primaire dans ces départements, "le masque est toujours porté par les adultes intervenant auprès des élèves", a précisé le ministère de l'Éducation. "Après quatre semaines d'école, mon fils en CP commençait tout juste à se faire au masque..."

C'est évidemment une très bonne nouvelle que de mettre ces masques au placard, mais pour combien de temps?", s'interroge Marion, mère de famille dans les Deux-Sèvres (ouest). Dans les collèges et les lycées de France, les règles du port du masque en intérieur pour les personnels et les adolescents restent inchangées.

Jeudi, moins de 1.700 classes (1.692) étaient fermées à cause de l'épidémie de Covid-19, soit 0,32% des classes du pays, avait annoncé vendredi le ministère de l'Éducation nationale.

Les autorités de santé n'autorisent les mineurs à recevoir un vaccin que depuis juin en France et seulement dans la



tranche 12-17 ans.

Désormais, deux tiers d'entre eux sont pleinement vaccinés, tandis que 84% de la population éligible française (les plus de 12 ans) l'est.

Contrairement aux adultes non vaccinés, les mineurs pourront continuer à bénéficier de tests PCR gratuits après le 15 octobre.

La vaccination des mineurs reste l'objet de débats scientifiques

au vu du risque très faible de développer une forme grave du Covid-19 dans cette tranche d'âge. Le nombre de personnes malades du Covid-19 et hospitalisées est en baisse régulière en France, avec un

taux de positivité des tests lui aussi toujours bas, selon les données de Santé publique France. L'épidémie a fait au moins 116.000 morts en France, selon l'agence nationale de santé publique.

La Nouvelle-Zélande envisage de revoir sa stratégie "zéro Covid"



La Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern a reconnu lundi que la

stratégie "zéro Covid" poursuivie par l'archipel n'a pas permis d'enrayer la propagation du virus à

Auckland et qu'une nouvelle approche s'impose. Pendant des mois, le pays a été protégé de la pandémie, en raison notamment de strictes mesures aux frontières qui ont permis aux Néo-Zélandais de profiter d'une vie quasi-normale.

Mais suite à l'apparition en août d'un cas de variant Delta du coronavirus à Auckland, des confinements ont dû être mis en place. Les deux millions d'habitants de la plus grande ville du pays sont confinés depuis sept semaines, tandis que le confinement national a été levé début septembre. Mme Ardern a admis que le variant Delta, hautement contagieux, a changé la donne et qu'il est impossible de l'éliminer. "Même avec les restrictions à long terme que nous avons im-

posées, nous n'avons manifestement pas atteint le niveau zéro", a-t-elle déploré.

Mme Ardern a annoncé qu'elle n'abandonnerait pas immédiatement sa stratégie pour éliminer le Covid mais que le confinement d'Auckland sera assoupli même si le nombre de nouveaux cas ne baisse pas. Elle a ajouté que ce changement - qui constitue une évolution majeure par rapport à son objectif "zéro Covid" - est devenu possible grâce à une forte augmentation du nombre de personnes vaccinées. "L'élimination du virus était importante parce que nous n'avions pas de vaccin, maintenant nous en avons, donc nous pouvons commencer à changer la façon dont nous faisons les choses", a-t-elle déclaré à la

presse. Auckland va rester confinée mais chaque semaine, le gouvernement va étudier la possibilité de lever certaines mesures. Les habitants de la ville pourront se réunir à l'extérieur par groupes de 10 personnes maximum dès mercredi et des mesures telles que la réouverture des magasins et des écoles seront envisagées dans les semaines à venir.

La cheffe de l'opposition, Judith Collins, a critiqué Mme Ardern, estimant qu'il ne s'agit que d'une "vague liste d'intentions" et non d'une stratégie cohérente pour remplacer l'objectif "zéro Covid".

L'archipel de cinq millions d'habitants n'a enregistré que 27 morts depuis le début de la pandémie.

Washington va entamer des “discussions franches” sur le commerce avec Pékin

L'administration Biden va lancer "dans les prochains jours des discussions franches" sur le commerce avec la Chine, estimant que le géant asiatique n'a pas respecté ses engagements pris dans le cadre de l'accord signé début 2020. "La Chine a pris des engagements qui doivent profiter à certaines industries américaines, dont l'agriculture, que nous devons faire respecter", va déclarer lundi l'ambassadrice américaine au Commerce Katherine Tai devant un centre de réflexion américain.

Selon les extraits de son discours, qu'elle doit prononcer à 10H00 locales (14H00 GMT) devant le Centre des études stratégiques et internationales (CSIS), Mme Tai va aussi annoncer le lancement "d'une procédure d'exemptions ciblées des tarifs douaniers" qui ont été mis en place entre 2018 et 2020 par l'administration de Donald Trump sur des marchandises chinoises représentant 370 milliards de dollars annuels.

Ces droits de douane punitifs, imposés en représailles aux pratiques commerciales chinoises jugées "déloyales", sont décriés par de nombreuses entreprises.

Début août, des groupes d'affaires américains parmi les plus influents avaient exhorté l'administration Biden à réduire ces surtaxes, soulignant alors que les industries américaines étaient confrontées "à des coûts accrus" puisque les tarifs douaniers sont payés par les importateurs. Un responsable américain a précisé sous couvert d'anonymat que ces surtaxes resteraient en place le temps de la procédure d'exemption.

Le président américain avait demandé à Katherine Tai, de procéder



à un réexamen global de la stratégie commerciale américaine vis-à-vis de la Chine. "Nous continuons d'avoir de sérieuses inquiétudes concernant les pratiques commerciales" de la Chine qui n'ont pas été abordées dans la Phase 1 de l'accord, va également souligner l'ambassadrice en référence aux problèmes plus structurels comme les subventions massives aux entreprises d'Etat chinoises ou le "vol" de la propriété intellectuelle.

La Chine s'était engagée à acheter pour 200 milliards de dollars de produits américains supplémentaires sur deux ans dont des produits agricoles, des biens du secteur de l'énergie et de l'industrie manufacturière, l'objectif étant de réduire le déséquilibre commercial entre les deux pays.

L'accord signé mi-janvier 2020 entre Donald Trump et le vice-Premier ministre chinois Liu He avait permis une trêve dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine qui avait ralenti la croissance des deux pays.

Mais cet accord a des résultats "mitigés", a indiqué le responsable américain qui a souhaité garder l'anonymat.

Le responsable américain a souligné lundi que le but n'est pas "d'aggraver les tensions commerciales" avec la Chine.

Mais les Etats-Unis sont prêts à utiliser "toute la gamme d'outils" dont ils disposent et développeront "de nouveaux outils au besoin pour défendre les intérêts économiques amé-

ricains contre les politiques et pratiques néfastes", va mettre en avant Katherine Tai. "Le cœur de notre stratégie est un engagement à garantir que nous travaillons avec nos alliés pour créer des marchés justes et ouverts", va-t-elle également souligner.

Si l'Europe semble prendre ses distances avec une politique commerciale américaine de fermeté absolue, ses responsables reconnaissent qu'ils sont confrontés eux aussi aux pratiques commerciales "déloyales" de Pékin.

Et l'ambassadrice américaine ne manquera pas de mettre en avant que les relations commerciales et économiques entre les deux premières puissances économiques du monde a "un impact sur le monde entier et sur des

milliards de travailleurs".

Washington ne cache pas que les discussions avec Pékin vont être ardues: "nous savons qu'il est peu probable que la Chine procède à des réformes significatives pour le moment", a ainsi souligné le responsable. "Pékin est de plus en plus explicite sur le fait qu'il redouble d'efforts dans son approche autoritaire et centrée sur l'Etat, et résiste à répondre à nos préoccupations sur les aspects structurels", a déclaré le responsable. "Nous reconnaissons que la Chine ne peut tout simplement pas changer et que nous devons avoir une stratégie qui compose avec la Chine telle qu'elle est, plutôt que telle que nous pourrions souhaiter qu'elle soit", a-t-il conclu.

Louisa Hanoune met en garde contre une explosion de la misère

Descente aux enfers de franges entières de la population algérienne



Le Parti des Travailleurs (PT), l'une des principales formations politiques de l'opposition en Algérie, a dénoncé une "descente aux enfers" de franges entières de la population.

S'exprimant lors d'une réunion du bureau politique de son parti, la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a tiré la sonnette d'alarme sur l'"explosion" de la misère parmi de larges couches de la société en raison

de l'effondrement "sans précédent et continu" du pouvoir d'achat.

Cette situation est également consécutive à une "mauvaise gestion" et aux anciennes politiques engagées par les pouvoirs publics, a-t-il enchaîné.

Elle a exprimé ses inquiétudes quant à la situation "alarmante" qui prévaut dans le pays sur tous les plans: politique, économique et social. Elle se demande "où va l'Algérie?" et sur la manière de stopper la "régression" et le "rouleau compresseur" qui s'abat sur les Algériens.

Mme Hanoune a relevé que "la majorité des citoyens, a été terrorisée, suite à la décision du gouvernement de remplacer les subventions par des transferts monétaires ciblés".

La première responsable du PT a dénoncé la suppression des transferts sociaux et leur transformation

en primes qui seront versées, directement, aux familles "nécessiteuses", d'autant plus, dit-elle, que cette qualité "nécessiteuse" sera déterminée à partir de critères "flous" et "obscur".

Pour la SG du PT, "les conséquences de cette suppression seront mortelles pour la majorité de la population".

Sur le plan politique, elle a fait savoir que "d'après des rapports quotidiens émanant de ses structures locales, l'indifférence vis-à-vis des élections locales est le même état d'esprit constaté à travers tout le territoire national, y compris dans les wilayas réputées pour leur grand taux de participation aux différentes échéances électorales".

Par ailleurs, elle soutient dans ce sens, que "le gouvernement et ses porte-voix semblent oublier les sommes colossales, sous forme de

marchés publics, de crédits et diverses facilitations, dont a bénéficié le groupe d'oligarques". Et qu'en majeure partie, poursuit-elle, "ce sont les privés et les étrangers qui ont tiré profit de la réévaluation des coûts des projets qui ont englouti 8.900 milliards de dinars (1 euro = 161 DA) en 15 ans".

De même, indique-t-elle, "les crédits non remboursés par le secteur privé ont dépassé les 10.000 milliards de dinars jusqu'à 2018 et les impôts non recouvrés ont atteint 12.270 milliards de dinars jusqu'à 2019 seulement." "Le montant injecté pour l'assainissement des entreprises publiques qui est d'environ 25 milliards de dollars en 30 ans, représente moins de 7% des sommes qui ont bénéficié au secteur privé qui est de l'ordre de 400 milliards de dollars en dehors des surfacturations", a-t-elle estimé.

Horizons

Mettre les finances publiques du bon côté de l'histoire



L'économie des énergies renouvelables s'est améliorée de façon méconnaissable. L'énergie solaire est maintenant la forme d'électricité la moins chère de l'histoire. Plus de 90 % de la capacité de production d'électricité ajoutée dans le monde l'année dernière provenait des énergies renouvelables. Mais pour avoir une chance de limiter le réchauffement climatique à 1,5° Celsius au-dessus des niveaux préindustriels, des systèmes énergétiques mondiaux doivent se transformer encore plus rapidement. Et cela exige que les gouvernements et les institutions financières publiques cessent de soutenir les combustibles fossiles et mettent plutôt l'accent sur le soutien international à la transition vers les énergies propres.

La science est claire. Pour atteindre l'objectif de 1,5°C de l'accord de Paris sur le climat de 2015, la transition énergétique mondiale doit progresser 4 à 6 fois plus vite qu'elle ne l'est actuellement. Les combustibles fossiles fournissent encore 84% de l'énergie mondiale et représentent plus de 75% des émissions mondiales. La feuille de route Net Zero d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie montre que les systèmes énergétiques mondiaux doivent être exempts de combustibles fossiles d'ici 2040. Pourtant, depuis la conclusion de l'accord de Paris, les gouvernements du G20 ont fourni plus de trois fois de financement public pour les combustibles fossiles (77 milliards de dollars) que pour les énergies renouvelables chaque année.

Les tempêtes catastrophiques, les inondations et les incendies de forêt de cette année ont montré pourquoi nous avons besoin d'une action climatique maintenant, pas plus tard. Et parce que la prospérité future réside dans les investissements dans l'énergie propre, il existe également un argument de développement économique clair pour redoubler d'efforts. L'éolien et le solaire sont désormais moins chers que les

nouvelles centrales électriques au charbon et au gaz dans les deux tiers du monde. La réduction spectaculaire des coûts au cours de la dernière décennie a transformé les options énergétiques mondiales, en particulier dans les pays les plus pauvres, où les mini-réseaux basés sur les énergies renouvelables offrent de réelles opportunités pour réduire la pauvreté énergétique et fournir un accès à l'énergie.

Stimuler les investissements dans les énergies renouvelables est également essentiel pour créer des emplois, stimuler la croissance économique et réduire la pollution atmosphérique. Selon l'Agence internationale des énergies renouvelables, le déploiement des énergies renouvelables à grande échelle pourrait contribuer à créer 42 millions d'emplois dans le monde d'ici 2050. Cet emploi supplémentaire sera crucial pour assurer une reprise verte et résiliente après la pandémie de Covid-19, en particulier dans les pays à population jeune et à croissance rapide.

Mais, bien sûr, des emplois disparaîtront également à mesure que nous abandonnerons les combustibles fossiles. Nous devons donc prendre des mesures pour nous assurer que chaque communauté profite de la transition. Cela nécessitera des politiques soigneusement conçues pour soutenir un changement contrôlé des anciennes formes de production d'énergie. La solidarité mondiale sera cruciale. Nous devons faire beaucoup plus pour fournir à chacun les technologies, l'expertise, le soutien à l'investissement et les stratégies financières nécessaires.

Heureusement, nous avons déjà des solutions au problème. Lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP26) à Glasgow en novembre, les gouvernements et les institutions financières doivent s'engager à soutenir une énergie moins chère, plus propre et sans regret, et à mettre fin à tout soutien

international à l'énergie à base de combustibles fossiles. Cela ne devrait pas être trop difficile, étant donné que de nombreux investissements énergétiques hérités deviendront inévitablement des actifs échoués.

Nous commençons déjà à voir des progrès significatifs dans cette direction. En mai, les Etats membres du G7 se sont engagés à cesser tout financement international pour les projets de charbon d'ici la fin de 2021 et à «éliminer progressivement le nouveau soutien direct du gouvernement aux énergies fossiles internationales à forte intensité de carbone». De plus, la Corée du Sud, le Japon et maintenant la Chine – les plus grands fournisseurs mondiaux de financement international du charbon – ont également accepté de cesser de financer des projets de charbon à l'étranger. Tout aussi important, plus de 85 pays (plus l'Union européenne) ont soumis des engagements nationaux actualisés en matière de climat, comme indiqué dans l'accord de Paris. Ceux-ci montrent une tendance claire vers une utilisation plus importante des énergies renouvelables et une plus faible dépendance aux combustibles fossiles d'ici 2030. Mais nombre de ces pays auront besoin d'un soutien technique et financier substantiel pour atteindre leurs objectifs.

Le Royaume-Uni et la Banque européenne d'investissement se sont tous deux engagés à faire du soutien international à la transition vers les énergies propres une priorité élevée. En 2019, la BEI est devenue la première banque multilatérale à annoncer la fin de tout financement de projets d'énergie fossile (d'ici 2021). La banque a augmenté ses investissements dans les énergies propres, y compris dans les pays en développement pour accompagner leur transition. Au Kenya, les investissements de la BEI ont aidé à construire le plus grand parc éolien d'Afrique, fournissant une énergie propre et abordable à la

région.

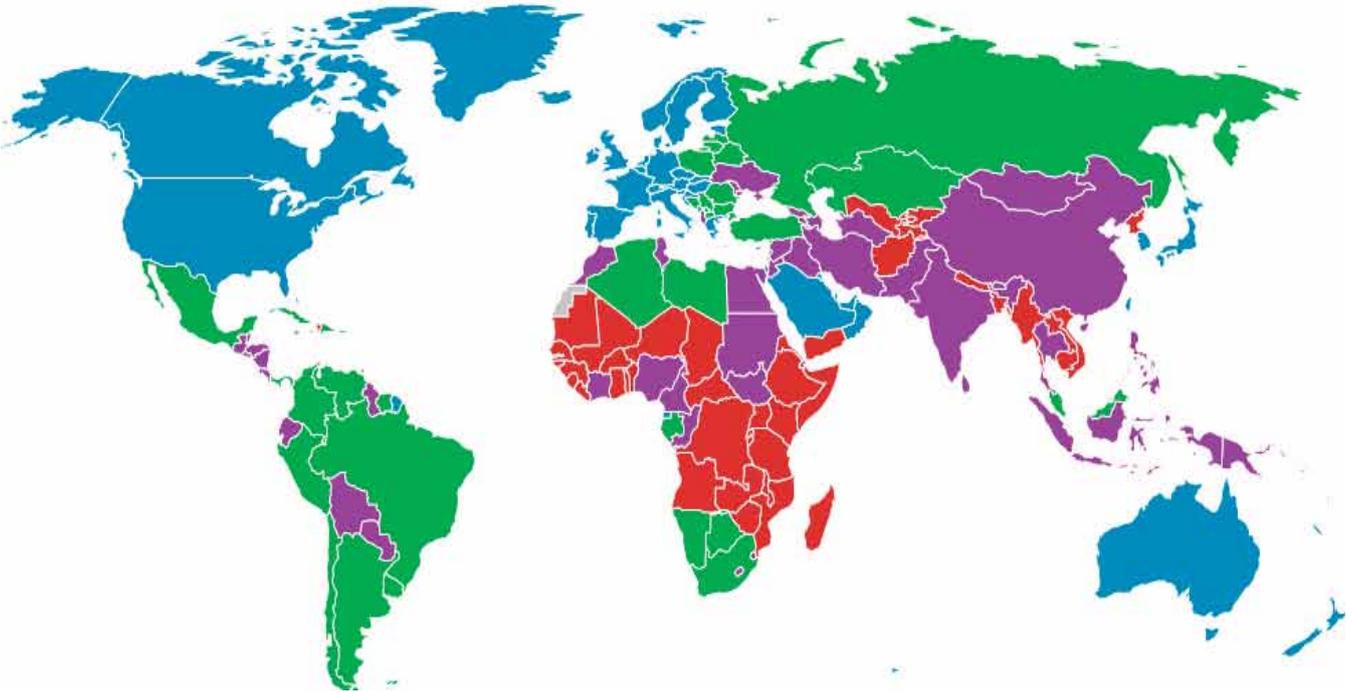
De même, en mars, le gouvernement britannique a immédiatement mis fin à un nouveau soutien public aux projets internationaux d'énergie fossile à l'étranger, réorientant complètement les investissements vers les énergies renouvelables. Cette décision a déjà commencé à ouvrir des opportunités importantes, en s'appuyant sur le soutien existant pour l'énergie propre fourni par l'agence de crédit à l'exportation du pays, UK Export Finance. Cela comprend plus de 140 millions de livres sterling (189 millions de dollars) de financement pour les exportations britanniques vers le Ghana, qui aideront le Ghana à poursuivre de grands projets d'infrastructure nationaux, y compris une initiative pour l'eau potable à énergie solaire qui atteindra plus de 225.000 personnes.

Il faut maintenant capitaliser sur cette dynamique pour faire de la COP26 un succès. Davantage d'engagements sont nécessaires pour aligner pleinement le soutien public international sur les objectifs de Paris. Nous pouvons parvenir à la solidarité nécessaire en rassemblant les gouvernements et les institutions financières publiques autour d'une déclaration commune proclamant le soutien aux énergies propres et à l'élimination progressive des combustibles fossiles. Nous invitons les gouvernements et les dirigeants des finances publiques à se joindre à nous pour soutenir cette déclaration. Le coût de l'inaction climatique serait catastrophique. Nous avons atteint un point critique pour notre planète. La COP26 doit rester dans les mémoires comme le moment où nous avons pris des mesures décisives pour sauvegarder notre avenir commun.

Par Werner Hoyer et John Murton

Werner Hoyer est président de la Banque européenne d'investissement.

John Murton est l'envoyé du Royaume-Uni à la COP26



Une institution mondiale pour un monde vieillissant

La pandémie de COVID-19 a rendu le vieillissement mondial impossible à ignorer. Cette pandémie est la première à se produire puisque la population mondiale âgée de plus de 65 ans a dépassé celle de moins de cinq ans, et la mortalité liée au COVID-19 augmente fortement avec l'âge.

L'intersection de la pandémie et de cette nouvelle réalité démographique a révélé une lacune dans notre architecture de gouvernance mondiale. Il n'y a pas une seule institution internationale chargée de protéger les droits et de défendre les intérêts du groupe d'âge à la croissance la plus rapide au monde – les 65 ans et plus. Cette lacune institutionnelle a contribué à l'absence d'une réponse mondiale unifiée à une pandémie mondiale qui affecte de manière disproportionnée cette population. Des déploiements de vaccins incohérents sont le symptôme le plus évident, mais de nombreuses autres dimensions de la vulnérabilité existent. Par exemple, dans les pays à faible revenu, 46 % des personnes âgées de 65 ans et plus font partie de la population active, et elles constituent rarement une priorité politique.

Les autres groupes de population n'ont pas été négligés. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) cible les besoins et les droits des enfants, ONU Femmes promeut l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population se concentre sur les questions de santé sexuelle et reproductive, et l'Organisation internationale du Travail surveille les normes et les conditions des ouvriers. Il manque une organisation qui met l'accent sur la population âgée. Bien que les personnes âgées soient implicitement couvertes par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le manque d'at-

tention explicite à leur égard, combiné au changement démographique, signifie qu'elles constituent une proportion croissante des personnes les plus vulnérables du monde.

Pour voir la différence que ferait la création d'une institution axée sur les personnes âgées, pensez à ce que l'UNICEF a fait pour les enfants. Depuis 1990, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a baissé de près de 60 %. Bien que de nombreux facteurs soient responsables, le plaidoyer de l'UNICEF, ainsi que les programmes de vaccination et d'assainissement, ont contribué de manière significative à cette amélioration spectaculaire.

Les raisons de l'écart institutionnel actuel sont historiques. La structure de la population mondiale était très différente lorsque les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé ont été créées dans les années 1940. En 1950, il y avait environ sept fois plus d'enfants de moins de 15 ans que de personnes de 65 ans et plus. Mais d'ici 2050, ces deux tranches d'âge auront à peu près la même taille avec 1,5 milliard de personnes âgées de 65 ans et plus, soit près du double du nombre d'enfants vivants lors de la création de l'ONU et de l'OMS. Comblent cette lacune de gouvernance mondiale nécessite deux initiatives : une Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées pour fournir un cadre pour lutter contre les inégalités et les vulnérabilités économiques et sociales, et une agence internationale, telle qu'un Programme des Nations Unies pour les personnes âgées. Bon nombre des activités de l'UNPOP imiteraient celles de l'UNICEF. L'UNPOP suivrait également l'UNICEF pour protéger les plus vulnérables et lutter contre les abus et l'exploitation.

Inévitablement, l'accent serait mis sur la santé – là où le besoin est grand et l'écart

considérable. Le monde n'était en grande partie pas préparé à la pandémie de COVID-19. Il ne peut pas se permettre de ne pas être préparé à la tendance croissante des maladies liées à l'âge entraînée par des changements démographiques sans précédent, mais à forte probabilité.

Malheureusement, trois malentendus courants ont empêché les dirigeants mondiaux de combler le fossé institutionnel. Pour commencer, le vieillissement de la population est traditionnellement considéré comme un problème principalement pour les pays riches. Alors que les pays à revenu élevé ont actuellement la proportion la plus élevée de personnes âgées de 60 ans et plus, la plupart des personnes de cette cohorte d'âge vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Il y a 308 millions de personnes dans ce groupe d'âge dans les pays à revenu élevé, contre 322 millions dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur et 419 millions supplémentaires dans les pays à revenu intermédiaire supérieur. Cela conduit à un deuxième malentendu : que les pays avec de grandes populations de jeunes n'ont pas à se soucier du vieillissement de la société. Mais ils le font. L'espérance de vie mondiale est passée de 34 à 73 ans entre 1913 et 2019, l'objectif doit donc être non seulement de répondre aux besoins des populations plus âgées d'aujourd'hui, mais de veiller à ce que les futures populations plus âgées soient aussi saines et productives que possible.

Cette approche prospective met en évidence le troisième malentendu, qui se traduit par l'incapacité à considérer le vieillissement dans une perspective d'étape de la vie. Pour vieillir en bonne santé, il faut se concentrer sur toutes les phases de la vie, des soins prénatals aux soins de fin de vie. Etant donné que les jeunes mèneront la vie la plus longue,

cette approche par étapes de la vie est nécessaire pour parvenir à l'équité intergénérationnelle et éviter le risque que les inégalités ne s'aggravent au cours de la vie.

Alors que l'UNPOP devrait se concentrer principalement sur les droits des personnes âgées et en particulier sur le soutien aux personnes les plus vulnérables, il y a également des gains plus larges à réaliser. Les améliorations passées en matière de santé ont soutenu la croissance économique et il est raisonnable de penser que cela pourrait également s'appliquer à la population plus âgée. Un sixième de la main-d'œuvre mondiale est actuellement âgée de 55 ans et plus, et cette proportion devrait encore augmenter. Ainsi, un programme ciblé pour les personnes âgées aiderait les pays à réaliser des gains macroéconomiques.

Le nombre croissant de personnes âgées et la probabilité accrue que les jeunes vieillissent signifient que dans beaucoup trop de pays, les formes existantes de soutien social sont sous-développées. Cette lacune au niveau national est une raison supplémentaire pour qu'un organisme de plaidoyer mondial diffuse les meilleures pratiques.

Pour que l'architecture institutionnelle mondiale ne laisse personne de côté, elle doit s'adapter à l'évolution de sa structure démographique. Le mandat de l'ONU doit être explicitement étendu pour faire exactement cela.

Par John E. Ataguba,

David E. Bloom et Andrew J. Scott
John E. Ataguba est professeur d'économie à l'École de santé publique de l'Université du Cap. David E. Bloom est professeur d'économie et de démographie à la Harvard TH Chan School of Public Health. Andrew J. Scott est professeur d'économie à la London Business School.

L'encours du crédit bancaire en hausse de 2,9% à fin août

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin août 2021 à 963,6 milliards de dirhams (MMDH), en hausse annuelle de 2,9%, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

L'augmentation annuelle de 2,4% des crédits aux entreprises non financières (ENF) privées recouvre une hausse de 8,2% des facilités de trésorerie et des baisses de 5,5% et de 4,3% respectivement des prêts immobiliers et de ceux à l'équipement, ressort-il du dernier tableau de bord "Crédits-dépôts bancaires" de BAM.

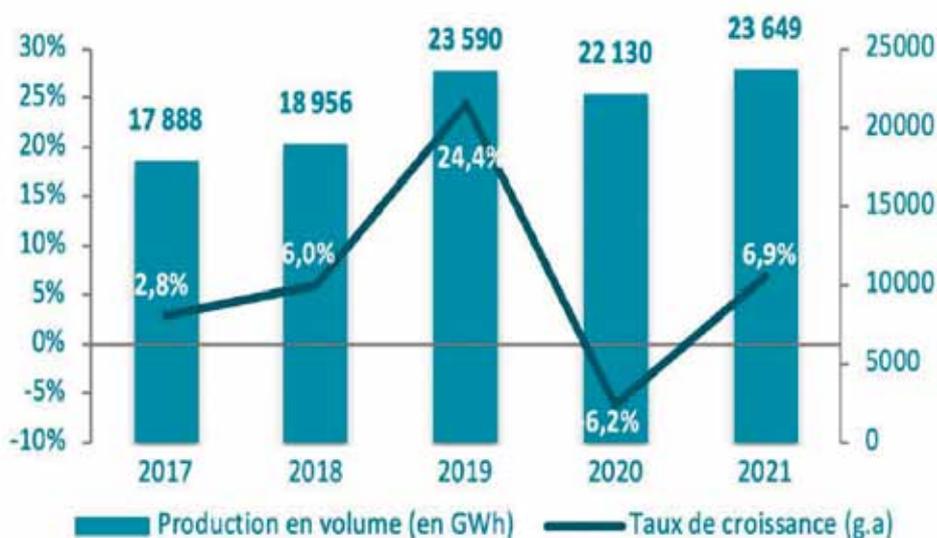
L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement au T2-2021, a été jugé normal par 86% des entreprises industrielles, avec un coût du crédit en stagnation, ajoute la Banque centrale. Selon les résultats de l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T2-2021, les banques auraient assoupli les critères d'octroi des crédits de trésorerie, tandis qu'ils auraient été inchangés pour les prêts à l'équipement et durcis pour ceux à la promotion immobilière, rapporte la MAP.

Par taille, ils auraient été assouplis pour les TPME et maintenus inchangés pour les grandes entreprises (GE). Pour ce qui est de la demande, elle aurait stagné aussi bien pour les GE que pour les TPME. Par objet, elle aurait augmenté pour les prêts de trésorerie et baissé pour ceux à l'équipement et à la promotion immobilière.

Les taux appliqués aux nouveaux crédits au T2-2021 ressortent en baisse, d'un trimestre à l'autre, de 19 points de base (pbs) à 4,06%. Par taille d'entreprise, elles ont reculé de 18 pbs à 3,71% pour les GE et de 6 pbs à 4,83% pour les TPME. Concernant les crédits aux ménages, ils ont enregistré à fin août 2021 une hausse annuelle de 5,4%, traduisant essentiellement une augmentation de 6,2% des prêts à l'habitat, fait remarquer BAM. Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 14,6 MMDH, après 9,4 MMDH une année auparavant, selon le tableau de bord. "Au T2-2021, les banques indiquent un assouplissement des critères d'octroi aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté pour les prêts à la consommation et stagné pour ceux à l'habitat", souligne BAM. Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T2-2021, en baisse de 7 pbs à 4,26% pour les crédits à l'habitat et en hausse de 14 pbs à 6,64% pour ceux à la consommation, ajoute la même source

Le secteur de l'énergie électrique retrouve son dynamisme

Evolution de la production de l'énergie électrique à fin juillet



Le secteur de l'énergie électrique a renoué avec sa dynamique d'avant-crise, a constaté la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Selon la DEPF, en glissement annuel, la production nationale de l'énergie électrique s'est renforcée de 6,9% au terme des sept premiers mois de 2021, après une

baisse de 6,2% un an auparavant. Elle a ainsi dépassé légèrement son niveau d'avant-crise, soit +0,2% par rapport à fin juillet 2019.

« Cette performance est attribuable au raffermissement de la production privée (+5,9%), de celle de l'ONEE (+10%) et de celle des énergies renouvelables relatives à la loi 13-09 (+9,5%) », a-t-elle expliqué dans sa note de conjoncture du mois de septembre 2021 (N°295).

La même source indique que la consommation de l'énergie électrique s'est, quant à elle, accrue, en glissement annuel, de 6,1% à fin juillet 2021, après un retrait de 4,1% un an plus tôt.

Si l'on en croit la DEPF, cette évolution est liée à la hausse des ventes de l'énergie de « très haute, haute et moyenne tension, hors distributeurs » qui a progressé de +11,9%, de celles destinées aux distributeurs (+4,6%) et de celles destinées aux ménages (+2,1%).

Comparativement à son niveau d'avant-crise, il ressort des données recueillies par la Direction que la consommation de l'énergie électrique a connu une augmentation de 1,8%.

Dans cette même note de conjoncture, la DEPF a noté que l'énergie nette appelée s'est accrue

de 6,2% à fin juillet 2021, après une baisse de 3% un an auparavant.

Dans son analyse de l'évolution de cette branche, la DEPF attribue cette évolution à la « baisse du volume importé de l'énergie électrique de 6,7%, après une augmentation de 69,5% l'année précédente, contre une hausse du volume exporté de 50,7% après un repli de 67,3% il y a une année ».

A titre de rappel, la DEPF avait fait état dans sa précédente note de conjoncture (du mois d'août, N°294) d'une progression soutenue de la production et de la consommation de l'énergie électrique.

Dans cette note, il ressortait que les indicateurs de l'activité du secteur de l'énergie électrique avaient enregistré un raffermissement notable au cours du deuxième trimestre 2021.

« La production de l'énergie électrique s'est renforcée de 15,5% au deuxième trimestre 2021 après +0,7% au T1-2021 et -11,7% au deuxième trimestre 2020, pour clôturer le premier semestre 2021 sur une hausse de 7,9% après une baisse de 7,4% à fin juin 2020 », avait alors écrit la DEPF.

Elle avait attribué cette évolu-

tion à la hausse de la production privée de 7,2%, de celle de l'ONEE de 11,3% et de celle des énergies renouvelables relatives à la loi 13-09 de 6,6%.

« Dans un contexte de hausse de l'énergie nette appelée de 6,9% à fin juin 2021, après -4% un an plus tôt, le volume des importations de l'énergie électrique s'est replié de 26,9% à fin juin 2021 (après +76,8% l'année précédente), alors que le volume exporté s'est accru de 51,3% (après -68,4% un an auparavant) », avait ajouté la DEPF.

Dans sa note de conjoncture du mois d'août, il était ressorti également que la consommation de l'énergie électrique s'était favorablement comportée au deuxième trimestre 2021, enregistrant une hausse de 16,6% après -1% au premier trimestre 2021 et -11,3% au deuxième trimestre 2020, pour se solder sur une augmentation de 7,4% au terme du premier semestre 2021 après un retrait de 4,9% un an auparavant.

Pour la DEPF, « cette évolution a été impulsée, particulièrement, par la bonne tenue des ventes de l'énergie de « très haute, haute et moyenne tension » (+9,2%) et de celles de basse tension (+2,5%) », avait-elle expliqué.

Alain Bouithy



Au terme des sept premiers mois de l'année, la production nationale a dépassé légèrement son niveau d'avant-crise



Les transferts effectués par les MRE dépassent les 67 MMDH à fin août

Les transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) se sont élevés à plus de 67,73 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de 2021, contre 43,73 MMDH durant la même période de 2020, indique l'Office des changes.

Ces transferts ressortent ainsi en augmentation de 45,7%, précise l'Office

qui vient de publier ses indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois d'août.

Ces indicateurs font également état d'un repli de l'excédent de la balance des échanges de services de 2,3% à 40,07 MMDH, contre 40,99 MMDH une année auparavant.

Par ailleurs, l'Office relève que les

voyages, principale composante des échanges de services, ont affiché un solde excédentaire en baisse de 21%.

Cette évolution est attribuable, principalement, au recul des recettes voyages de 17,6%, se situant à 20,27 MMDH à fin août 2021. En parallèle, les dépenses voyages ont diminué de 9,1%.

Risque climat: Les banques marocaines sont-elles bien préparées ?

Face aux risques financiers inhérents aux aléas climatiques ou dictés par la transition écologique, le Maroc œuvre, sans relâche, pour accélérer la prise en compte des enjeux climatiques dans son écosystème bancaire, tout en promouvant une finance verte.

En effet, ces risques interpellent de plus en plus les autorités financières de par le monde, lesquelles ont accéléré les efforts dans ce sens pour mettre en place un cadre de surveillance efficace garant d'une stabilité financière.

Etant conscient des menaces climatiques potentielles sur l'activité économique et financière, le Maroc demeure en fait précurseur, dans la mesure où Bank Al-Maghrib a fait sortir, en mars dernier, sa directive sur les risques liés aux changements climatiques et à l'environnement et dans laquelle la Banque centrale appelle à la prise en compte de ce nouvel enjeu dans le système bancaire.

BAM fait partie des premières banques à avoir adhéré (2018) au Réseau des Banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS), une coalition qui a pour objectif d'accélérer les travaux des Banques centrales et des superviseurs sur le risque climatique et environnemental et sur le renforcement de la finance verte.

En fait, ladite directive de BAM regroupe les bonnes pratiques permettant au secteur bancaire d'identifier les sources de ces risques, d'en assurer, de manière progressive, la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle. Aussi, la

Banque œuvre à la conception de stress tests climatiques sur la base de scénarii de chocs préconisés par les institutions internationales et inspirés des expériences des banques centrales les plus avancées en la matière.

"Au-delà de l'identification des risques, cette directive appelle le système bancaire et les établissements de crédit à intégrer le risque climat dans leurs orientations stratégiques, à adopter un dispositif d'évaluation, de gestion et de suivi des risques, à adapter la gouvernance aux nouveaux enjeux du développement durable, et à mettre en place un reporting périodique sur l'intégration du risque climat dans les politiques d'octroi de crédit", c'est ce qu'explique Kamal Zine, consultant en banque et assurance.

Dans une déclaration à la MAP, M. Zine précise que ladite directive définit deux principaux risques auxquels sont confrontés les systèmes bancaire et financier. Le premier est le "risque physique", qui peut être la conséquence d'accidents ou d'événements climatiques, tels que la hausse des températures moyennes, les inondations, ou les épisodes de sécheresse.

Quant au deuxième risque, il est lié à la transition écologique et peut résulter des transformations visant à décarboner et à verdir l'économie à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la préservation des ressources naturelles et de l'environnement d'une manière plus globale, poursuit l'expert financier.

Ces changements, qui peuvent être liés aux "orientations vertes" des

banques ou aux choix de leurs clients cherchant à s'inscrire dans un processus de transition écologique, impacteraient les bilans des banques, soit à travers la valorisation de leurs actifs, ou bien à travers l'allocation de leurs ressources, ajoute-t-il.

De surcroît, la directive de la Banque Centrale mentionne le "risque de responsabilité" dans les risques liés au climat, a-t-il renchéri, faisant savoir que ce sous-ensemble des risques physiques et de transition est relatif aux poursuites en justice que pourraient subir les banques à cause de leur implication potentielle, directe ou indirecte, dans des dégâts ou des dommages environnementaux.

Stress test climatique : Un benchmarking des pratiques à l'international

La prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la supervision micro et macroprudentielle a gagné en importance au cours des dernières années.

Dans son dernier rapport sur la stabilité financière, BAM fait remarquer que les Banques centrales œuvrent de plus en plus à étendre leurs dispositifs de gestion de risques pour couvrir ceux liés au climat, et à mettre en place des stress tests spécifiques pour quantifier l'impact sur la stabilité financière et mieux comprendre les conséquences d'une transition disruptive sur le secteur financier.

Par exemple, le stress test climatique publié par la Banque centrale des Pays-Bas en 2019 constitue le premier exercice du genre, et fournit un pre-

mier cadre de référence méthodologique.

Les résultats de cet exercice ont été publiés dans le rapport "Un test de résistance sur les risques liés à la transition énergétique pour le système financier des Pays-Bas".

En France, dans le cadre de groupes de travail mis en place avec les banques et les assureurs français, la Banque de France et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) ont préparé un exercice pilote de stress test du secteur financier, centré sur l'évaluation de l'impact des risques de transition.

En 2019, la Banque d'Angleterre (BoE) a effectué son premier stress test climatique en collaboration avec les assureurs britanniques. L'objectif de cet exercice était exploratoire, permettant à la BoE de comprendre les capacités du marché à identifier les risques et d'aider à éclairer les choix de conception et de spécification pour le Scénario exploratoire biennal (SEB).

La Banque utilisera son SEB de l'année 2021 pour réaliser un nouvel exercice de stress test en vue d'explorer les risques financiers posés par les risques climatiques, physiques et de transition.

Dans ce sillage, notre interlocuteur fait observer que la crise de Covid-19 a catalysé les plans de transition écologiques. En effet, les plans de relance en Europe et aux États-Unis ont mis l'accent sur le développement de l'économie verte.

Les Banques centrales, en particulier la Banque centrale européenne (BCE), ont privilégié les instruments

financiers s'inscrivant dans la finance verte dans leurs programmes de rachat d'actifs, affirme M. Zine.

L'objectif était d'orienter les investissements et les financements vers la transition écologique et l'innovation dans les secteurs liés au développement durable, explique-t-il, notant que la BCE a davantage intégré le risque climat dans ses politiques relatives à la stabilité financière et à la supervision bancaire.

Répondant à une question sur l'intérêt d'établir un reporting climat par les banques marocaines et son impact sur la stabilité financière globale, M. Zine souligne que les banques marocaines sont amenées à communiquer un reporting climat, a minima chaque année. L'objectif, précise-t-il, est de mesurer l'engagement de ces banques dans la finance verte et de s'assurer de leur prise en compte des enjeux environnementaux, notamment dans leurs politiques d'investissement et de financement. Cela passe, dit-il, par la vérification de la mise en place d'une gouvernance adaptée pour évaluer les risques et déterminer les opportunités et les impacts potentiels du changement climatique. Il permettrait également de partager les bonnes pratiques entre les banques.

"Ce reporting est un pas dans le bon sens. Néanmoins, une attention particulière doit être accordée aux indicateurs qui seront adoptés et communiqués ainsi que les hypothèses et les modèles pris en compte dans le cadre des stress tests futurs", conclut-il.

Par Safaa Bennour (MAP)

Tijara 2020 et le ministère de l'Industrie s'allient pour promouvoir le commerce et la distribution

Tijara 2020, Fédération des métiers de la distribution des produits de grande consommation et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique ont signé, récemment, une convention-cadre de partenariat, afin d'agir, communément, pour l'essor du secteur du commerce et de la distribution, rapporte la MAP.

Cette signature, qui se veut "l'aboutissement d'un véritable programme d'actions", cristallise la volonté des deux partenaires

d'améliorer la désintermédiation des flux, l'amélioration de la gestion des flux de marchandises, la digitalisation des acteurs du secteur ainsi que l'amélioration de la qualité de la formation des intervenants de la chaîne de distribution, souligne la Fédération dans un communiqué.

"En effet, le secteur du commerce et de la distribution ne cesse de connaître des mutations tant endogènes qu'exogènes qu'il faut accompagner et anticiper", indique la Fédération. Le rôle de Tijara 2020 est de "repré-

senter ce secteur dans ses multiples configurations et expressions, à savoir le traditionnel, le rural, le moderne et le digital, afin qu'il compose une voix multiple mais homogène, en mesure d'accompagner les pouvoirs publics dans la structuration et le développement", poursuit la même source.

Tijara 2020 a contribué à plusieurs reprises et manifestations à cet effort collectif, afin d'édifier un secteur dynamique et au service du développement du Maroc, rappelle la Fédération.

"D'ailleurs, lors de la pandémie de Covid-19 et ses impacts multiples, Tijara 2020 a participé fortement aux côtés des pouvoirs publics à l'acheminement des produits de consommation sur l'ensemble du territoire national, sans rupture", précise la même source. En outre, Tijara 2020 a élaboré une feuille de route sur le secteur, soit un livre blanc, adressé aux pouvoirs publics dans cet effort commun de développement socioéconomique responsable et engagé de notre pays.

14^{ème} édition du Festival de Fès de la culture soufie

Une belle opportunité d'inspiration et de fraternité

La 14^{ème} édition du Festival de Fès de la culture soufie s'affranchit autant des distances que de la pandémie. Covid-19 oblige, l'événement placé sous le thème : « Voyage sur les hauts lieux du soufisme » témoigne plus que jamais du caractère sacré de la spiritualité mais aussi de sa capacité à aller au-delà de l'espace où la culture soufie est célébrée. Quel qu'il soit.

Certes, Fès demeure toujours le fief du festival et ce n'est pas près de changer. D'ailleurs, du 9 au 16 octobre 2021, la capitale spirituelle du Royaume vivra au rythme de cet événement à la renommée internationale. Mais pour la seconde édition consécutive, la forme digitale supplante le présentiel. « Dès le départ, il nous a semblé que quelles que soient les difficultés auxquelles nous pourrions être confrontés, ce voyage du sens et de la découverte des trésors du patrimoine soufi, dans ses différentes expressions culturelles, devait se poursuivre », a in-

sisté Faouzi Skali, président du festival.

Il faut dire que la période s'y prête particulièrement. En ces temps de crise sanitaire, où de grandes restrictions nous privent des petites libertés, reconnecter le corps et l'esprit n'est pas une si mauvaise idée. « Les moments que nous traversons sont des moments dans lesquels la question de la quête du sens n'apparaît plus comme un luxe supplémentaire mais comme ce qu'elle est profondément et que les sages de tous les temps ont décrit comme : la seule chose nécessaire », a poursuivi Faouzi Skali qui rappelle que la crise actuelle « nous fait toucher du doigt les impasses humaines, sociales, écologiques et finalement civilisationnelles d'un monde dé-spiritualisé ».

Autrement dit, la 14^{ème} édition du Festival de Fès de la culture soufie ne pouvait pas mieux tomber. Elle emprunte des chemins virtuels qui mènent dans des endroits bien réels,



même si c'est via des écrans interposés. Une quête à même de transporter l'esprit des visiteurs numériques « vers les lieux du globe où cette culture du soufisme a nourri les esprits et les valeurs et a créé, notamment au Maroc, les conditions d'émergence d'une civilisation. » Un défi technologique et logistique « que nous souhaitons transformer, avec vous amis festivaliers, en un formidable levier d'humanité et de fraternité », poursuit Carole Latifa Ameer, directrice artistique du Festival. Et de préciser : « Un défi, car c'est pour nous tous l'occasion, en pleine pandémie, d'affirmer non seulement la résilience, mais aussi la nourriture et l'énergie apportées par la culture et la spiritualité, face à cette épreuve ».

La plateforme « Sufi Héritage » permettra au Festival de Fès de la culture soufie de s'inviter chez ses adeptes pour les gratifier d'un programme riche et interactif, fait de concerts, Samaâ, tables-rondes, conférences et expositions qui mobiliseront une

soixantaine d'intervenants. De plus, de nombreuses master class sont au programme « proposées par des pôles de référence au niveau mondial : Leili Anvar, Kudsi Ergüner, Abderrazzak Benchaâbane, Faouzi Skali, Jean Durand, Aicha Redouane, Denis Gril », précise Carole Latifa Ameer. Et ce n'est pas tout. « Ces master class amorcent d'autres cycles de formation qui s'inscrivent dans la suite du Festival sur la plateforme Sufi Héritage », conclut la directrice artistique du Festival.

Ainsi, de Fès à Grenade, en passant par Marrakech et Ajmer en Inde, les participants seront accueillis, dans plusieurs centres spirituels historiques, « par celles et ceux qui transmettent et gardent vivants cette culture universelle, son patrimoine et ses valeurs », se félicitent les organisateurs. Une manière de donner le ton et lancer sur de très bons rails l'un des festivals les plus prisés du Royaume.

C.C

Venom : Let There Be Carnage fait une entrée fracassante au box-office



Le dernier film de superhéros en date, Venom: Let There Be Carnage, produit par Sony, a réalisé une sortie dans les salles d'Amérique du Nord à des niveaux plus vus depuis le début de la pandémie, empochant 90,1 millions de dollars, selon des chiffres provisoires publiés dimanche par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le film raconte comment un journaliste d'investigation, interprété par le Britannique Tom Hardy, auquel un parasite extraterrestre donne des super pouvoirs, tente d'arrêter un tueur en série (Woody Harrelson) qui s'est évadé de prison après avoir fusionné avec un autre extraterrestre.

En deuxième position, un autre nouveau venu dans les salles obscures, The Addams Family 2, les aventures de la famille terrifiante et déjantée qui ont engrangé 18 millions.

Arrive sur la troisième marche du podium Shang-Chi and the Legend of the Ten Rings, enfin détroné après avoir caracolé en tête des entrées pendant quatre semaines, amassant 6

millions.

Le film, qui a pour décor une Chine imaginaire mêlant créatures gigantesques, mysticisme et kung-fu, est le premier des studios Marvel à avoir un metteur en scène asiatique (Destin Daniel Cretton) et une distribution également dominée par des vedettes asiatiques, emmenées par le Canadien d'origine chinoise Simu Liu.

En quatrième position, Many Saints Of Newark, qui retrace les années de jeunesse du célèbre mafieux Tony Soprano, de la série télévisée éponyme, a récolté à sa sortie 5 millions.

Soit le double des revenus générés par la comédie musicale dramatique Dear Evan Hansen (2,5 millions), dans laquelle la vie d'un lycéen souffrant d'anxiété sociale bascule après le suicide d'un de ses camarades de classe.

La comédie d'action Free Guy tombe à la sixième place du classement pour sa huitième semaine sur les écrans, avec 2,3 millions de dollars pour un total de près de 118 millions depuis sa sortie.

Une exposition photographique à Sao Paulo dédiée à l'héritage culturel marocain

Une exposition photographique sur le Maroc est organisée, à partir de ce samedi et jusqu'au 31 octobre à Sao Paulo, un événement qui tend à mettre en avant les différentes facettes de l'héritage culturel du Royaume.

L'exposition, abritée par la gare Brooklyn du métro de la capitale économique du Brésil, donnera à apprécier une panoplie de photos prises il y a deux ans par la photographe brésilienne Zina Kossoy.

Initié par la galerie VerArte, fondée par l'entrepreneur culturel Vera Simões il y a trois ans, l'événement entend rapprocher le public des différents aspects de la vie quotidienne des Marocains, à

travers des images illustrant l'architecture singulière du Royaume, l'art culinaire et l'artisanat, entre autres.

L'exposition d'une vingtaine de photographies, placée sous le thème "Maroc - Un recueil de la culture d'influence arabe", est parrainée par ViaMobilidade, le concessionnaire chargé de l'exploitation et de l'entretien de la ligne de métro.

Citée dans un communiqué de ViaMobilidade, Vera Simões souligne que le travail de la photographe brésilienne est basé sur des "prises d'impressions" reflétant l'impact de la culture marocaine sur l'artiste. L'exposition reflète ainsi les multiples affluents amazigh,

arabe, européen... etc, fruit d'une position géographique particulière du Maroc.

La responsable de la communication et de la durabilité de ViaMobilidade, Juliana Alcides, a déclaré qu'avec des expositions comme celle-ci, le concessionnaire cherche à éveiller la curiosité des navetteurs pour qu'ils découvrent de nouvelles cultures à travers l'art.

L'entreprise a expliqué qu'en raison de la pandémie et pour éviter une grande affluence, l'exposition est également disponible sur la page Facebook de ViaMobilidade.



Bouillon de culture

Poésie



L'Association du Salon national de la pomme a annoncé, vendredi, l'annulation de l'édition 2021 de cet événement, prévue initialement à la mi-octobre à Midelt. Selon un communiqué de l'association, cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

"Pour des mesures préventives liées à la pandémie de Covid-19, l'Association du Salon national de la pomme annonce l'annulation de l'édition 2021" de cet événement, prévue normalement à la mi-octobre, a fait savoir la même source. L'édition 2020 de ce Salon national avait été annulée également pour les mêmes raisons.

"Parcours des arts de Tanger"

Un événement culturel majeur qui rassemble 18 artistes dans 12 lieux

La 3ème édition de l'événement "Parcours des arts de Tanger" se tient, du 1er au 31 octobre, à l'initiative de l'Institut français de Tanger, en partenariat avec des institutions culturelles et des galeries d'art. Cette manifestation s'est ouverte, vendredi soir, par une exposition collective à la Galerie d'art contemporain Mohamed Drissi, qui s'est déroulée en présence notamment de responsables de l'Institut français et de la direction régionale de la culture, des propriétaires des galeries d'art, d'artistes participants et d'acteurs culturels et artistiques.

Cet événement confirme une volonté partagée par tous les acteurs culturels locaux, de créer, animer et partager un espace commun, qui fédère les lieux d'exposition et valorise les arts visuels. Le "Parcours des arts de Tanger" est ainsi l'occasion de proposer au public une déambulation dans les douze espaces culturels et artistiques de Tanger, à la rencontre de l'art contemporain, qui présente l'artiste comme penseur, chercheur et acteur social.

Peinture, photographie, sculpture et

arts numériques ponctuent ce parcours, qui connaît la participation, un mois durant, de 18 artistes dans 12 espaces, avec pour démarche la démocratisation culturelle et la redécouverte de la ville de Tanger, et ce lors de cet événement fédérateur qui propose une programmation culturelle coordonnée et mutualisée, afin d'être une vitrine culturelle lumineuse pour cette ville ouverte et internationale, de rencontre et de partage.

Selon les organisateurs, cet événement témoigne de l'implication et de l'investissement des acteurs du territoire pour la culture dans toutes ses dimensions, notant qu'il est aussi la preuve d'une vivacité particulière qui fait vivre notre ville au quotidien par le prisme de la culture, puisque cette initiative est issue d'une concertation des acteurs tangérois, tous impliqués dans la promotion de la culture et des arts.

L'événement propose des approches protéiformes. Si certains artistes posent leur regard sur différentes facettes du Royaume (histoire ancienne, ruelle, médina, portrait), d'autres préfèrent porter un mes-



sage engagé, environnementaliste, universaliste ou privilégient une approche plus intimiste et humaniste (souvenir d'enfance, mémoire, corps). Il s'agit d'un parcours accessible aux amateurs d'arts visuels, qui sillonne les rues de Tanger, de galerie en galerie, permettant de mieux appréhender l'histoire de la ville, d'en mesurer son identité et de comprendre l'inspiration de certains artistes participant à l'événement.

S'exprimant à cette occasion, le directeur de l'Institut français de Tanger-Tétouan, Olivier Galan, a souligné qu'il s'agit de la troisième édition de cet événement, après celles de 2018 et 2019, notant que la philosophie du parcours n'a pas changé, dans la mesure où elle consiste à créer une synergie entre les acteurs de la scène culturelle, afin de soutenir les arts et valoriser le patrimoine de Tanger.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

TUÉ DE BONNE HEURE	DE BAS EN HAUT: POGNE	CRACK TERME ANGLAIS	STÉRILEY ÉPÉE	PIGE LA PREMIÈRE DAME	HURLLEMENT	DEVINETTE
PANCARTE					NOTE PAS PRO	
		A LA GOMME FIN DE PARTIE		INUTILE		
TRAVAIL DE CHOIX	EÊTE TIENT EN HALEINE		GRECQUE	PRÉPOSITION VENTILE		FLOTTE
			RÉCUSA SACRÉ		COUP DE BOMBE	
AVIRON	PORTEUR DE CHARGE	BAC		LETTRES D'INFORMATION		
			LETTRES D'ÉRASME		RÉDINERIE TÊTE DE MELON	
FLECHIR	DE BAS EN HAUT: CLIQUE	DE BAS EN HAUT: PETITE QUANTITE	POSSESSIF	EN GREVE UNITÉ DE VALEUR	FIN DE PARCOURS	BÉNÉF. IQUE
			CONNU NOTE		COMPLIQUE BOUCLIERS	
ENTRAÎNE	PASSAT POTE					
STUPIDE			SYMBOLE DU CUIVRE	ADVERBE	FIN DE VERBE	FORME D'AVOIR
VAGUE			CRITIQUE			
MIMI				SUITE		

Solution mots flechés d'hier

RO	SS	IGN	OL	AC
LE	NA	PIANO		
IR	R	UPT	ION	N
CM	ET	AN	ÉT	
BIO	IR	CN	NA	
EN	CLAVEE	TG		
ARN	E	E	LEI	
EN	BRASSE	ERO		
OR	GRADIN	IN		
OI	AGEE	RN		
IN	CONNU	CAEM		
DE	GER	ATRE		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benbarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelah khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. On y travaille avec soins.
- II. Il accompagna les débuts de Jésus. - Afro.
- III. Bêta, et pas seulement en Grèce. - Heureusement que Guillaume Tell ne l'était pas !
- IV. Comme neuf. - Ça fait tourner la tête.
- V. Voile qui dévoile.
- VI. Cargaisons. - Iranien.
- VII. Score nul dans le milieu du foot. - Ne demande pas votre avis. - Côté Louvre.
- VIII. Fauchées comme les blés. - Vêtement de naturiste ?
- IX. Sème le désordre. - Travaille avec jeannette.
- X. Donnant du pep.

VERTICALEMENT.

- 1. Prêche le faux.
- 2. Arrive toujours à l'Eure. - Mauvais souvenir de Jeanne d'Arc.
- 3. Démoniaque. - Flotte au dessert.
- 4. Plomb. - Être un peu trop entreprenant.
- 5. Ne s'intéresse qu'aux meilleurs.
- 6. A une Maison carrée. - Mort.
- 7. Hommes de lettres.
- 8. Elles prennent à la gorge. - Pascal.
- 9. Fureur d'antan. - Casse tête.
- 10. Rugueux. - On s'y lève avant les autres.
- 11. Surveillance discrètement. - Fait du plat.
- 12. Qui se sont fait arrêter.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
	3		1	8		9	7	2	8		4			3			
6	9		5						7	9							
2								6	4								
8		3	4	7									7	6	1		
	6		9		8		4			2	5	9					
				6	3	8		7		5	8	7	2	9	4		
4	2									6	8	5					
									3	6	9	1			2		
						9		5	1					6	5		
1	5	8		3	2		9			3			6		4		
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
		4	8	6							6				2		
			3			8	6			8			7		3		
		2		5				4		9		3		7			
4					5						4						
		6		4		1				7	5	6	9	1	8	4	
7			1										2				
	9			3		2					7	5			1		
	7	3			1					5		2			4		
				7	9	5					4			9			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	D	E	S	S	E	R	R	E	M	E	N	T
II	E	P	A	R	S	E		C	O	C	U	E
III	B	O	B		P	A	R	O	L	I	E	R
IV	L	I	L	I	A	L	E	S		M	E	R
V	A		E	N	C	E	N	S	E	E		A
VI	T	A	R	T	E		G	E	N	E	T	S
VII	E	V		R	E	T	O	R	S		R	S
VIII	R	E	F	U	S	E	R		I	G	U	E
IX	E	R	O	S		E	G	A	L	I	S	E
X	R	E	C	E	N	S	E	M	E	N	T	S

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
3	5	8	2	1	4	6	9	7	7	2	5	1	6	9	8	4	3
6	9	1	7	8	5	4	3	2	3	6	4	7	8	2	9	5	1
7	4	2	3	9	6	5	8	1	1	9	8	5	4	3	2	7	6
5	8	6	4	3	7	1	2	9	9	4	6	8	3	7	5	1	2
9	2	4	8	6	1	3	7	5	8	5	3	6	2	1	7	9	4
1	7	3	9	5	2	8	6	4	2	1	7	9	5	4	3	6	8
8	1	5	6	2	9	7	4	3	5	8	2	4	7	6	1	3	9
2	6	7	5	4	3	9	1	8	4	3	1	2	9	5	6	8	7
4	3	9	1	7	8	2	5	6	6	7	9	3	1	8	4	2	5
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
9	1	3	2	8	6	7	4	5	9	1	5	4	6	3	7	2	8
7	2	5	3	4	1	6	8	9	8	6	4	7	2	1	5	3	9
8	6	4	7	5	9	3	1	2	2	7	3	9	5	8	4	1	6
3	9	2	4	6	5	1	7	8	5	3	6	2	8	4	1	9	7
5	7	6	1	3	8	2	9	4	1	9	2	6	3	7	8	4	5
1	4	8	9	7	2	5	6	3	4	8	7	1	9	5	3	6	2
4	8	1	5	2	7	9	3	6	7	5	9	3	4	2	6	8	1
2	3	9	6	1	4	8	5	7	6	4	8	5	1	9	2	7	3
6	5	7	8	9	3	4	2	1	3	2	1	8	7	6	9	5	4

Patrick Mouratoglou

Le timide devenu coach vedette

Portrait



Enfant malade de timidité, Patrick Mouratoglou a su devenir, via sa passion pour le tennis, un coach vedette et un homme d'affaires dont le succès iconoclaste en irrite certains.

Signe extérieur de réussite: son académie de tennis, inaugurée en 2016 sur la Côte d'Azur. Devant l'entrée du bâtiment s'élève un M monumental. Une initiale stylisée du patronyme du maître des lieux, logo d'une marque aujourd'hui reconnue dans le monde entier.

Outre les élèves du tennis-études, une quinzaine de jeunes joueurs s'y pressent à chaque session de détection qu'il organise trois à quatre fois par an et qui lui ont permis de découvrir, notamment, Stefanos Tsitsipas lorsqu'il avait 16 ans.

Patrick Mouratoglou, né en 1970 à Neuilly-sur-Seine dans une famille d'origine grecque, a réussi dans les affaires.

"Je ne peux pas dire le contraire, mais ça a été accessoire par rapport à l'investissement que j'ai mis dans mon métier de coach. En fait, c'est grâce au succès de mon métier de coach que le business est venu", insiste-t-il.

Cette trajectoire était mal engagée après le refus de ses parents de le laisser se lancer, à l'adolescence, dans une carrière de joueur de tennis, car "ce n'était pas sérieux, ou en tout cas trop risqué".

Une déception d'autant plus grande

qu'au cours d'une enfance compliquée, il ne se sentait bien que sur un court de tennis.

"J'étais tout le temps malade, je faisais des crises d'angoisse toutes les nuits, j'étais d'une timidité extrême. Je ne regardais personne parce que je savais que le contact visuel avec les gens pouvait les amener à me poser une question. J'étais nul à l'école, avec un père polytechnicien, c'était bien... Et en

plus, je me trouvais moche", raconte-t-il.

A 26 ans, après "dix années d'analyse", il dit non à son père, homme d'affaires et industriel reconnu dans le secteur de l'énergie, qui lui propose de s'associer dans sa "grosse entreprise".

Car le jeune homme s'est mis en tête d'aider les autres à réaliser le rêve qu'il n'a pu assouvir lui-même: atteindre le plus haut niveau au tennis.

Drôle d'idée a priori: "Je n'y connaissais rien. Je n'avais pas de relation dans le tennis. C'est un milieu dans lequel tout le monde se connaît, j'étais un ovni. C'est un milieu dans lequel on n'aime pas les ovnis..."

En 1998, pour donner un nom et une légitimité à son académie naissante, sur des courts de Montreuil qu'il louait à la ville de banlieue parisienne, et ainsi attirer de jeunes joueurs avec un potentiel élevé, il convainc Bob Brett, l'ancien entraîneur de Boris Becker, de s'associer à son aventure.

Puis il sélectionne un premier groupe de 20 jeunes joueurs, parmi lesquels Marcos Baghdatis qui avait alors 13 ans et demi et qui atteindra en 2006 la finale de l'Open d'Australie (battu par Federer) et la demi-finale à Wimbledon (battu par Nadal).

D'abord satisfait de son rôle de dirigeant en costume, il est obligé de changer sa raquette de main lorsque

Brett l'abandonne en 2004.

"J'avais vraiment envie d'arrêter tellement j'étais effondré", reconnaît-il.

Finalement, il donne son propre nom à l'Académie et décide de devenir coach lui-même... et se donne "10 ans pour gagner un Grand Chelem".

"J'étais sur un terrain toute la journée parce qu'il fallait que j'apprenne un métier, que je sois plus que bon parce que gagner un Grand Chelem, 99% des coachs ne le font jamais", relève-t-il.

Alors quand Serena Williams vient le chercher en 2012, elle propulse la carrière du Français dans une autre dimension. Wimbledon puis l'US Open dès 2012 seront les deux premiers des 10 titres du Grand Chelem qu'ils ont décrochés ensemble.

Il n'est cependant pas rassasié.

"Je ne regarde jamais derrière parce que ça crée du contentement et le contentement est l'ennemi de la performance", assène-t-il en ajoutant: "Tout ce qui me fait rêver, j'ai envie de le faire".

Son prochain objectif? Le lancement, prévu l'an prochain, d'une plateforme de coaching en ligne: un moyen de proposer, via la technologie, un entraînement sur mesure mais à moindre coût.

"C'est excitant, car je vais pouvoir coacher tous les joueurs du monde qui le voudront", s'enthousiasme-t-il. Eten dre son empire, toujours dans le tennis.



Je n'avais pas de relation dans le tennis. C'est un milieu dans lequel tout le monde se connaît, j'étais un ovni. C'est un milieu dans lequel on n'aime pas les ovnis...

Décision Collective Extraordinaire de l'associe unique FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.

Décision Extraordinaire Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/10/2021 : De l'associe unique de la société «AMAIZNG PRINT» SARL AU, a décidé ce qui suit: Dissolution anticipée de la Société

L'associe unique décide, la dissolution par anticipation de la société « AMAIZNG PRINT » SARL AU, à compter de ce jour et à sa mise en liquidation amiable.

Nomination d'un liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs L'associe unique nomme comme liquidateur, Mme. SIHAM EL KARKOURI de nationalité marocaine, née le 07/01/1984 à Mohammedia demeurant à : HAY AMAL N°216 MOHAMMEDIA CIN N°TK6553.

Le Siège De Liquidation Est Fixé A BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE BOUZNIKA. Il établira dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, les comptes annuels, en vue de l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit par lequel il rendra compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé

Il continuera l'exploitation sociale en vue de mener à bonne fin les opérations en cours et entreprendra, s'il y a lieu, les opérations nouvelles qui se révéleraient nécessaires à l'exécution des opérations anciennes.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première instance de Benslimane le 25/08/2021 sous le N°461, RC N°5273.

N°8335/PA
SITE AUTO ECOLE AISI CONSTITUTION

I. Aux termes d'un acte S.S.P à TAOURIRT endatedu02/08/2021a étéétabli les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes ;

- FORME : SARL
- DENOMINATION : AUTO ECOLE AISI
- OBJET : AUTO ECOLE
- SIEGE SOCIAL : 1ER ETAGE N°691 RUE MANGOUB HAY TAKADDOUM TAOURIRT
- DUREE : 99 ans.
- CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 Dirham DIVISE EN 1000 PARTS DE 100,00 Dirham CHACUNE.

- LES ASSOCIE : Mr, AISSI MOHAMMED Parts sociales : 500parts
Mr, JABBOUR YOUSSEF Parts sociales : 500 parts
Soit au total : 1000 parts
- GERANCE : Mr, AISSI MOHAMMED pour une durée illimitée.
- ANNEE SOCIALE : DU 1ER Janvier AU 31 Décembre de chaque année
- BÉNEFICES : LES PRODUITS NETS DE CHAQUE EXERCICE APRES PRELEVEMENTS LEGAUX ET STATUTAIRES SERONT REPARTIS ENTRE LES ASSOCIES PROPORTIONNELLEMENT A LEURS PARTS.

- La société a été immatriculée au RC N°1395
LE 01/10/2021 Au Tribunal du Première Instance de Taourirt.

N°8336/PA

ROYAUME DU MAROC FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°22/2021/DT

Le Jeudi 28 Octobre 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la maintenance complète (pièces et main d'œuvre) de l'ascenseur du minaret, des escaliers mécaniques, du mât de prière et de la nacelle à la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille (5.000,00 DH) Dirhams. Le montant de l'estimation des prestations est de Trois Cent Cinquante Deux Mille Huit Cents Dirhams (352.800,00 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le jeudi 14 Octobre 2021 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°8337/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-ouest

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°17/2021/DREFLCDSO

Le 29 du mois d'Octobre 2021 à 09 h30mn, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion du siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : Achat de

matériel agricole destinés à la gestion du Parc National de Souss Massa, Préfecture Ines-gane Ait Meloul, Provinces de Chtouka Ait Baha et Tiznit. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. WWW.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5 000,00) DH.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Quatre Vingt Quatre Mille Dirhams (84.000,00DhsTTC) toutes taxes comprises

-Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019

Les concurrents peuvent: - soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité

-- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification du Sud-Ouest - soit les remettre au Président de la commission d'appel

d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis -soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7du Règlement de Consultation

N°8338/PA

Constitution « OUSKEN PRO CAR » SARL

Aux termes d'un acte SSP, en date du 08 SEPTEMBRE 2021 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont Les suivantes.

Dénomination : OUSKEN PRO CAR
Objet: LOCATION DE VOITURE

Durée : 99 ans
Siège social : BD DES FORCES AUXILIAIRES N°5 LOT SOFIA HAY MLY RACHID - CASABLANCA.

Capital social : 100.000,00 dhs divisés en 1000 Parts de 100 dhs

Gérance : KENZAZ DOU-NIA gérante de la société. Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Le n° du registre du commerce : 517007

Pour Extrait et mention

N°8339/PA



Royaume du Maroc
Université Sultan Moulay Slimane
Faculté Polydisciplinaire
Khourigba



المملكة المغربية
السلطان مولاي سليمان
الكلية المتعددة التخصصات
خريبكة

AVI DE CONCOURS
Concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
Session du 28/10/2021
(Ouvert aux fonctionnaires)

La Faculté Polydisciplinaire de Khourigba organise un concours pour le recrutement d'un (01) professeur de l'enseignement supérieur assistant **session du 28/10/2021** dans les disciplines suivantes:
Discipline : Géologie Structurale - Pétrologie
Nombre de postes : 01

Le concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un Doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.
La candidature à ce concours s'effectue exclusivement, en ligne **avant le 24 Octobre 2021**, à travers la plate-forme de l'Université : <http://econcour.usms.ac.ma/>
Les candidats retenus pour passer l'entretien oral doivent déposer le dossier papier indiqué ci-dessous au service des ressources humaines de la Faculté **avant de passer l'entretien.**

Les pièces à fournir :

- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Khourigba
- Une autorisation officielle pour participer au concours;
- Une attestation de travail récente.
- Une copie de la carte nationale d'identité électronique;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents ;
- Une copie du CV du candidat
- Une copie du diplôme de doctorats ou équivalent et des diplômes obtenus;
- Une copie de la thèse de doctorat ;
- Une copie de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres pour les titulaires des diplômes étrangers.
- Une déclaration sur l'honneur attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature.

Nature et déroulement des épreuves :

- 1- Une épreuve portant sur les titres et travaux des candidats ;
- 2- Une épreuve sous forme d'exposé et entretien des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20, et toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

Les résultats préliminaires et définitifs seront publiés sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement.

N.B : Tout dossier incomplet sera rejeté.

N°8334/PA



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat Sète Kenitra
Direction provinciale de Kenitra

Séance publique
54/DPK/2021

Le 27/10/2021, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra à Rue Abdelaziz Boutaleb -Mimosa- Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix suivant :

A.O.O N°	Heures	Objet	Estimation du coût Des prestations En DIRHAMS (T.T.C)	Caution Provisoire En dhs TTC
54/DPK/2021	10H00	LOT N° 01 :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE ET LEURS BLOCS SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES : KENITRA, BAHARA OULAD AYAD, SIDI TABI ET ANASSA A LA PROVINCE DE KENITRA.	2 051 784.00 Deux Million Cinqante Un Mille Sept Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams.	40 000.00 Quarante Mille Dirhams
		LOT N° 02 :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 SALLES DE CLASSE ET LEURS BLOCS SANITAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE DANS DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES : SOUK LARBA, SIDI MOHAMED LAHMER ET MOULAY BOUSLHAM A LA PROVINCE DE KENITRA.	2 051 784.00 Deux Million Cinqante Un Mille Sept Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams.	40 000.00 Quarante Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) -;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) -;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10des Règlements de la consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	4	A ₂

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.

-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 des Règlements de Consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra.

N°8333/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 AREF MARRAKCH - SAFI DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA
 AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 18/INV/2021
 Le 27/10/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF

Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les: Travaux de construction de l'école primaire Assalam à la commune El Kelaa, province El Kelaa des Sraghna, en lot unique.
 Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma.
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (140 000,00 DH) Cent Quarante Mille Dirhams.
 • L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (5 948 384,40 DH) Cinq Millions Neuf Cent Quarante Huit Mille Trois Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams, 40 Centimes.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349

relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;
 - Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les certificats de qualification et de classification demandés sont :
 • Secteur : A (Constructions)
 • Qualification : A 2 (travaux courants en béton

armé -maçonnerie pour bâtiment) •Classe : 3
 Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N°8317/PA
 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Nador
 Secrétaire Général
 Division Urbanisme et Environnement
 Service Environnement
 Résumé d'arrêtés
 Ouverture d'enquête publique

En vertu des arrêtés, émis par le Gouverneur de la Province de Nador, N°: 26 et 27 en date du 01 Octobre 2021, il sera procédé au siège des Communes de Bni Sidel Louta et Iksane, Province de Nador, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 20 Octobre 2021, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'Exploitation d'une carrière d'enrochement dans les Communes de Bni Sidel Louta et Iksane pour le compte de la Société BOU-DRAHAM de Construction. Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège des Communes de Bni Sidel Louta et Iksane indiquées ci-dessus.
N°8318/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : ETUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES EXPROPRIÉES DE L'AUTOROUTE SETTAT-MARRAKECH, EN TROIS (3) LOTS
 -PROVINCE DE RHAMNA-
 ✓ ETUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES EXPROPRIÉES DE L'AUTOROUTE SETTAT-MARRAKECH, LOT N°2
 ✓ ETUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES EXPROPRIÉES DE L'AUTOROUTE SETTAT-MARRAKECH, LOT N°3
 ✓ ETUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES EXPROPRIÉES DE L'AUTOROUTE SETTAT-MARRAKECH, LOT N°4

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°27/2021
OUVERTURE DES PLS LE 03/11/2021

Le 03/11/2021 à 10h 30 (dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhama (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ETUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES EXPROPRIÉES DE L'AUTOROUTE SETTAT-MARRAKECH, EN TROIS (3) LOTS
 -PROVINCE DE RHAMNA-
 ✓ ETUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES EXPROPRIÉES DE L'AUTOROUTE SETTAT-MARRAKECH, LOT N°2
 ✓ ETUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES EXPROPRIÉES DE L'AUTOROUTE SETTAT-MARRAKECH, LOT N°3
 ✓ ETUDE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES DOSSIERS TECHNIQUES CADASTRAUX POUR L'IMMATRICULATION DES PARCELLES EXPROPRIÉES DE L'AUTOROUTE SETTAT-MARRAKECH, LOT N°4

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhama. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lots	Caution en chiffre en DH	Caution en lettre
LOT 2	6 200,00	Six mille deux cent Dirhams
LOT 3	6 500,00	Six mille cinq cent Dirhams
LOT 4	6 800,00	Six mille huit cent Dirhams

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lots	Estimation en chiffre en DH TTC	Estimation en lettre en DH TTC
LOT 2	416 160,00	Quatre cent seize mille cent soixante Dirhams
LOT 3	435 600,00	Quatre cent trente-cinq mille six cent Dirhams
LOT 4	455 040,00	Quatre cent cinquante-cinq mille quarante Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 > Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
 > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
 > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 > Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Dossier technique :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé et la qualité de sa participation ;
- Les attestations de référence ou leurs copies certifiées conformes délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés ou par les hommes de l'art se rapportant à des prestations similaires, réalisées durant les dix dernières années, à celles objet de réalisation d'une étude technique et topographique pour l'établissement des dossiers techniques cadastraux, avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ainsi que son appréciation. (Ces attestations de références doivent être justifiées par des copies certifiées conformes à l'originale des attestations de références signées par les bénéficiaires).
- Le certificat d'inscription au Tableau de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) ;
- Le certificat de régularité vis-à-vis les instances de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) datant de moins d'un an à la date de l'ouverture de l'appel d'offres.

N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique mentionné dans les paragraphes a et b.

N°8314/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
41/DRPJ/ANP/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 02/11/2021 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ETUDE DE CONFORTEMENT DU TALUS SITUÉ ENTRE LA JETÉE DE PRISE D'EAU ET L'ENTREE NORD DU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureaux des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 000,00** NEUF MILLE DIRHAMS
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **660 000,00** TTC
SIX CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.
LES CONCURRENTS PEUVENT :
 *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar.
 *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
 *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10, 11 ET 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :
 Une copie légalisée du certificat d'accréditation des bureaux d'études délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique
 Accréditation : D.7

Pour les sociétés non installées au Maroc :
 Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8316/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
40/DRPJ/ANP/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 02/11/2021 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PLOMBERIE SANITAIRE ET DE LA CLIMATISATION DES LOCAUX DE L'ANP AUX PORTS DE JORF LASFAR ET EL JADAIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale Des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureaux des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00** DIX MILLE DIRHAMS
 L'estimation **MAXIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **781 272,00** TTC **MAXIMUM**
SEPT CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE DOUZE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES
397 392,00 TTC **MINIMUM**
TROIS CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DOUZE DIRHAMS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.
LES CONCURRENTS PEUVENT :
 *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP102 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA
 *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
 *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **20/10/2021 à 11h00** JORF LASFAR

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

2.1 LE DOSSIER TECHNIQUE EXIGE CONFORMEMENT À L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION :

3. Pour les sociétés marocaines :
 Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique.
 SECTEUR : M QUALIFICATION: M1 ET M3 CLASSE: 4

Pour les sociétés non installées au Maroc :
 Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8315/PA

WH PRO EVENT CONSTITUTION
Siège social : HAY EL WAFI RUE 01 N°25 ETG 01, CASABLANCA
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 23 /09/2021 il a été établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les caractéristiques sont :
Dénomination : WH PRO EVENT
Forme : SARLAU
Objet : ORGANISATION DES SEMINAIRES ET FETES
Durée : 99 ans
Capital : 100 000,00 dhs de (1000) parts sociales de 100,00 dh chacune réparties comme suit :
- Mr. HAMIME AMINE Titulaire de la CIN° T203205..... 1000 Parts
Année sociale : commence le 1er janvier au 31 décembre.
La Gérance : Gérant statutaire de la société «WH PRO EVENT» S.A.R.L.A.U : Mr. HAMIME AMINE Titulaire de la CIN° T203205 RC N° : 517 781 CASA-BLANCA
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le numéro 794797 .LE 30 /09/2021
N°8319 /PA

MOUMNY FOOD CONSTITUTION
Siège social : HAY EL WAFI RUE 01 N°25 ETG 01, CASABLANCA
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 23 /09/2021 il a été établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les caractéristiques sont :
Dénomination : MOUMNY FOOD
Forme : SARLAU
Objet : ORGANISATION DES SEMINAIRES ET FETES
Durée : 99 ans
Capital : 100 000,00 dhs de (1000) parts sociales de 100,00 dh chacune réparties comme suit :
- Mr. MOUMNY YOUSSEF Titulaire de la CIN° BH461363..... 1000 Parts
Année sociale : commence le 1er janvier au 31 décembre.
La Gérance : Est nommé comme Gérant statutaire de la société «MOUMNY FOOD» S.A.R.L.A.U : Mr. MOUMNY YOUSSEF Titulaire de la CIN° BH461363 RC N° : 517 671 CASA-BLANCA
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le numéro 794796 .LE 30 /09/2021
N°8320 /PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL DELEGATION PROVINCIALE DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2021/DMSD
Le 27/10/2021 à 11 h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale de la Santé de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Lot N° 1 : Achat et installa-

tion de matériel médico-technique destinés au CSU1 Midar relevant de la DMS de Driouch.
Lot N° 2 : Achat et installation du matériel médico-technique destiné à la maison d'accouchement du CSR2 Tazaghine relevant de la DMS de Driouch
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le cautionnement provisoire est fixé à :
• Lot N° 1 : 1 700,00 Dhs (Mille Sept cent Dirhams) ;
• Lot N° 2 : 6 500,00 Dhs (Six Mille Cinq Cent Dirhams) .
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
• Lot N°1: Cent Neuf mille Cent Quatre Vingt Dix Huit dirhams, quatre vingt centimes (109 198,80 dhs) ;
• Lot N°2: Quatre Cent Vingt Quatre mille Huit Cent Vingt Quatre dirhams, (424 824,00 dhs) .
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> avant le 27/10/2021 à 11 h.
La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau de sous ordonnancement à la DMS de Driouch au plus tard le 26/10/2021 avant 16 h 30.
Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué par voie électronique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêt du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N°8321 /PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/BG/2021
Le 28 Octobre 2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de

Quarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DE FOURNITURES POUR LE MATERIELINFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 3.000,00dhs (Trois Mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 141.792,00dhs (Cent Quarante et un Mille sept Cent quatre-vingt douze Dirhams 00centimes).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent.
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.
N°8322 /PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/BG/2021
Le 28 octobre2021 à 11h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITIONDES FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA PROVINCE DE OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 5000,00dhs (Cinq Mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 216.386,49dhs (deux cent seize mille trois cent quatre-vingt-six dirhams 49 centimes).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent.
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.
N°8323 /PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
42/DRPJ/ANP/2021
AVIS RECTIFICATIF
Il est à porter : à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 42/DRPJ/ANP/2021 relatif à :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET TROTTOIRS DANS DIVERS VOIRIES DE CIRCULATION AU PORT DE LASFAF
qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :
* La qualification des entreprises du BTP exigée est le : SECTEUR: B QUALIFICATION: B6 CLASSE: 3
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au km 22 route de Oualidia -El Jadida - Tél.05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 62 - 06 20 69 53 11 - Fax: 05 23 34 54 31.
N°8325 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين جهة مراكش آسفي
المديرية الإقليمية للرحامنة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 06/RH/2021/EXP (Séance publique)
Le 27/10/2021, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale RHAMNA relevant de l'AREF- MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°06/RH/2021/EXP.

OBJET	104 995.20 DHS
Achat de produits d'hygiène et de désinfection au profit des internats et cantines des établissements de l'enseignement secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	Cent quatre mille neuf cent quatre vingt quinze dirhams et 20 cts
3000,00 DHS	Trois mille dhs

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA;
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B :- Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.
- Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.
N°8326 /PA

FREEKS CORPORATION CONSTITUTION
R.C : 24331

Aux termes d'un acte S.S.P à Inezgane en date du 20 septembre 2021 a été établi les statuts d'une société à SARL

FORME : Société à responsabilité limitée

- DENOMINATION : FREEKS CORPORATION
- OBJET : Conseil de gestion
- SIEGE SOCIAL : N° 3 et 4 1er étage Immeuble Youssra Rue Marrakech Cité Hassani Inezgane-Marrakech

- DURÉE : 99 ans
- CAPITAL SOCIAL ET PARTS SOCIALES : 100 000DHS divisés en 1000 parts sociales de 100 DHS
- Aissa BAYRI : 500 Parts
- Mehdi MOUBARAKI : 500 Parts

TOTAL : 1000 Parts

- LES ASSOCIÉS :
- Aissa BAYRI demeurant à 39 Place Saadienne Cité Hassani Inezgane.
- Mehdi MOUBARAKI demeurant à 115 rue des pyramides Belveder.

- GÉRANCE : M. Aissa BAYRI ET Mehdi MOUBARAKI, Cogérants pour une durée illimitée.

- ANNÉE SOCIALE : du 1er janvier au 31 décembre

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance d'Inezgane le 29 septembre 2021 sous le N° 2021

N°8330 /PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING -SARL-
BOUZHNIKA Tél /Fax:
0537743001 GSM:
0661205870.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « P A R A P H A R M A C I E BOUQFA » SARL AU.
Siège Social : RDC N°90 IMM 5 HAY OTHMANE - BOUZHNIKA.

Associé : Mme. FATIMA ZAHRA BOUQFA, apporteur en numéraire 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales
TOTAL 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet : Parapharmacie. Commercialisation Des Produits Cosmétiques.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

- Gérance : la société est gérée par : Mme. FATIMA ZAHRA BOUQFA.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°7133, et Dépôt légal a été effectué le 29/09/2021 sous le N°517.

N°8331 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province Rhama
Secrétariat général
DFL/SBM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° :21./2021/INDH

Le 27/10/2021 à 11H., il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale

pour objet :
Etude architecturale et suivi des travaux de construction de l'équipement social Dar Al Qorb à la commune de Nzalet Laadam-Province Rhama

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau service budget et marche de la province Rhama ,
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 5 000 000.00 DHS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau service budget et marche

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

-Soit par voie électronique
-Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.

N°8332/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhama

Avis d'appel d'offres ouvert

Le ...27/10/2021... il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhama (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhama pour :

A 10H15 : AO n° : 20/2021/INDH : relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE LECTURE AU CENTRE DE LA VILLE DE BENGUEUR

Caution provisoire : **15 000,00DH (Quinze mille dirhams)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept cent quarante neuf mille huit cent soixante sept dirhams 90 cts (749 867.90 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhama. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2 – A5	5

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhama.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

Soit par voie électronique

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

NB /Les échantillons réels et prospectus sont à déposer avant le ...26/10/2021. à 14heures.

N°8329 /PA



AVIS DE CONCOURS

Session du 29/10/2021

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca,organise un concours de recrutement d'unProfesseur de l'Enseignement Supérieur Assistant session 29/10/2021.

Poste	Spécialité	Nb de poste
Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant	الإتجليزية	01

Sont autorisés à participer à ce concours les titulaires d'un diplôme de Doctorat ou doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Le concours comporte deux épreuves suivantes:

- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- Une épreuve d'exposé entretien avec le jury.

Les candidats retenues pour passer l'entretien oral doivent déposer leurs dossiers à l'ENSAM Casablanca sise à 150 AV. NILE SIDI OTHMANE CASABLANCA

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'établissement ENSAM Casablanca.
- Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires .
- Cinq Curriculum vitae.
- Cinq copies légalisées des diplômes et titres.
- Cinq copies de la thèse de doctorat.
- Cinq exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnel ou en collaboration comportant notamment des articles, ouvrages et monographie.
- Trois copies de la carte d'identité nationale légalisées.
- Trois extraits d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministère, de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, accompagnée par l'arrêté d'équivalence administrative délivré par le Ministère chargé de la Modernisation des Secteurs Publics.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/> avant le 25/10/2021

La liste des candidats les mieux classés retenus pour passer l'entretien oral seront publiés sur le site web de l'emploi public www.emploi-public.ma et la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/>

NB: Tout dossier incomplet sera rejeté.seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N°8328 /PA



AVIS DE CONCOURS

Session du 28/10/2021

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca,organise un concours de recrutement d'unProfesseur de l'Enseignement Supérieur Assistant session 28/10/2021.

Poste	Spécialité	Nb de poste
Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant	Techniques d'expression et de communication	01

Sont autorisés à participer à ce concours les fonctionnaires titulaires d'un diplôme de Doctorat ou doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Le concours comporte deux épreuves suivantes:

- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- Une épreuve d'exposé entretien avec le jury.

Les candidats retenues pour passer l'entretien oral doivent déposer leurs dossiers à l'ENSAM Casablanca sise à 150 AV. NILE SIDI OTHMANE CASABLANCA

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'établissement ENSAM Casablanca.
- Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires .
- Cinq Curriculum vitae.
- Cinq copies légalisées des diplômes et titres.
- Cinq copies de la thèse de doctorat.
- Cinq exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnel ou en collaboration comportant notamment des articles, ouvrages et monographie.
- Trois copies de la carte d'identité nationale légalisées.
- Trois extraits d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministère, de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, accompagnée par l'arrêté d'équivalence administrative délivré par le Ministère chargé de la Modernisation des Secteurs Publics.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/> avant le 24/10/2021

La liste des candidats les mieux classés retenus pour passer l'entretien oral seront publiés sur le site web de l'emploi public www.emploi-public.ma et la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/>

NB: Tout dossier incomplet sera rejeté.seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N°8327 /PA



Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en DH TTC
AO/CB/12/2021	Acquisition de pulvérisateurs à canon portés	28/10/2021 A 11 heures	Quinze mille Dirhams 15 000,00 DH	Huit cent trente mille Dirhams 830 000,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.
Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNSS n°7923974 IF 1109969 RC 190561 Patente 34171687 ICE 000002245000010
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage N°19 - 20 130 Casablanca – Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - Fax : +212 5 22 36 87 73

N°112 /PC



Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en DH TTC
AO/CB/11/2021	Etude sur l'extension de l'infestation par les espèces nuisibles au niveau de la Commune de Casablanca	27/10/2021 A 11 heures	Dix mille Dirhams 10 000,00 DH	Trois cent quatre-vingt-dix mille Dirhams 390 000,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.
Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNSS n°7923974 IF 1109969 RC 190561 Patente 34171687 ICE 000002245000010
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage N°19 - 20 130 Casablanca – Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - Fax : +212 5 22 36 87 73

N°113 /PC



Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en DH TTC
AO/CB/10/2021	Prestations de nettoyage du Parc de la Ligue Arabe - Casablanca	26/10/2021 A 11 heures	Quinze mille Dirhams 15 000,00 DH	Sept cent vingt-cinq mille cinq cent vingt Dirhams 725 520,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.
Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée au parc de la ligue arabe objet du présent appel d'offres, le 14/10/2021 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAÏA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca.
Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNSS n°7923974 IF 1109969 RC 190561 Patente 34171687 ICE 000002245000010
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage N°19 - 20 130 Casablanca – Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - Fax : +212 5 22 36 87 73

N°115 /PC



Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en DH TTC
AO/CB/13/2021	ACQUISITION DE CINQ (05) QUADS FUMIGATEURS ET DE DEUX (02) DRONES PULVERISATEURS Réparti en 02 Lots Lot 1 : CINQ (05) QUADS FUMIGATEURS Lot 2 : DEUX (02) DRONES PULVERISATEURS	28/10/2021 A 14 heures	Lot 1 : Quinze mille Dirhams 15 000,00 DH Lot 2 : Dix mille Dirhams 10 000,00DH	Lot 1 : Neuf cent dix mille Dirhams 910 000,00 DH Lot 2 : Quatre cent cinquante-quatre mille Dirhams 454 000,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.
Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNSS n°7923974 IF 1109969 RC 190561 Patente 34171687 ICE 000002245000010
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage N°19 - 20 130 Casablanca – Maroc - Tél : +212 5 22 36 87 74 - Fax : +212 5 22 36 87 73

N°114 /PC

Sport

Ligue 1

L'élan du PSG stoppé net en Bretagne



Fin de série pour Paris: battu à Rennes 2-0, Lionel Messi et ses coéquipiers ont concédé dimanche leur première défaite de la saison en Ligue 1, alors que Marseille, orphelin de son ancien président Bernard Tapie a été battu à Lille (2-0) et que Lyon a concédé le nul (1-1) lors d'un spectaculaire derby à Saint-Etienne.

Un but pris juste avant la pause, un autre juste après. Dominateurs mais incapables de concrétiser en première période, les Parisiens ont été punis lors de cette 9e journée par le sixième but de Gaëtan Laborde (1-0, 45e). A peine sortis des vestiaires, les Parisiens en ont encaissé un deuxième par Flavien Tait (2-0, 46e), servi par Laborde, encore lui.

Cinq jours après son premier but sous le maillot parisien contre Manchester City en C1, Lionel

Messi n'a pas récidivé, la faute notamment à la transversale qui a stoppé son coup franc à la 31e minute.

Avec ce revers après huit victoires consécutives, le leader parisien voit son avance sur Lens se réduire à six points. De son côté, Rennes conclut une folle semaine après son succès héroïque contre Vitesse Arnhem en Ligue Europa Conférence jeudi (2-1).

Photo diffusée sur les écrans du stade Pierre-Mauroy, brassard noir pour les joueurs de l'OM, l'ombre de Bernard Tapie a plané sur le match Lille-Marseille. Mais les Olympiens, privés de Dimitri Payet, n'ont pu honorer par une victoire la mémoire de leur ancien président, décédé dimanche.

Jonathan David a confirmé qu'il était désormais un redoutable bu-

teur en inscrivant un nouveau doublé (28e, 90+5). Après un début de saison poussif, les champions de France en titre remontent à la 9e place avec 14 points, soit le même total que leurs adversaires du jour, désormais cinquièmes. Les Marseillais dépassés, qui ont fini la rencontre à dix après l'exclusion de Cengiz Under (77e), n'ont pris qu'un point lors des trois derniers matches et passent cinquièmes.

VAR à gogo, quatre buts annulés pour hors-jeu (3 côté OL, 1 côté ASSE), un poteau et une transversale pour les Verts, des gardiens décisifs. Dans un Chaudron douché par une pluie battante mais toujours fervent, Stéphaneos et Lyonnais ont livré un derby d'une grande intensité. Housseam Aouar a cru offrir le derby aux Lyonnais (42e), mais l'OL s'est sabordé avec l'exclusion de son

portier Anthony Lopes, coupable d'une main hors de sa surface (74e). A dix, Lyon a concédé un penalty en fin de match et Wahbi Khazri n'a pas tremblé pour enflammer le stade (1-1, 90+5).

Les Lyonnais pouvaient se rapprocher du podium, ils retombent à la 10e place. Les Verts n'ont toujours pas gagné et mais ils ont montré qu'ils valaient bien mieux que leur dernière place.

Les Monégasques n'avaient gagné qu'une seule fois au stade Louis-II cette saison. Face à de faibles Bordelais, les hommes de Niko Kovac ont enfin retrouvé leur efficacité à domicile et enchaînent un troisième succès de rang.

L'ancien girardin Aurélien Tchouaméni, à nouveau convoqué en Bleu cette semaine, a ouvert le score (1-0, 36e) et a initié l'action du

deuxième but signé Aleksandr Golovin (2-0, 48e). Ben Yedder s'est chargé de transformer en force un penalty (3-0, 63e), son cinquième but de la saison.

Longtemps accroché et plombé par une bourde de son gardien Paul Bernardoni, Angers a arraché en extermis la victoire 3-2 face au mal classé Metz, grâce à Stéphane Bahoken. Le SCO, qui a aussi pu compter sur un but de sa pépite Mohamed-Ali Cho (17 ans), se hisse à la 4e place.

A Lorient, Clermont (15e) a ouvert les hostilités par l'inévitabile Mohamed Bayo. Mais Julien Laporte a sauvé un point pour les Bretons, qui rétrogradent toutefois à la 8e place. Nantes réintègre le Top 10 à la faveur de son succès 2-0 contre Troyes (17e), grâce notamment au cinquième but de Ludovic Blas.

Le Real s'incline chez l'Espanyol

Premiers remous pour Ancelotti



Premières inquiétudes pour Carlo Ancelotti : cinq jours après le séisme surprise face au modeste Sheriff Tiraspol en C1 (2-1), le Real Madrid a essuyé sa première défaite de la saison en Liga 2-1 chez l'Espanyol Barcelone dimanche pour la 8e journée, mais reste leader provisoire.

Les hommes de Carlo Ancelotti

ont plié deux fois dimanche : d'abord sur un centre coupé au premier poteau par l'ancien merengue Raul de Tomas (17e), puis sur un raid solitaire d'Alex Vidal (61e), avant que Karim Benzema ne réduise l'écart en fin de match (71e).

Revenu sur le banc madrilène cet été et auteur d'un début de saison en trombe avec 6 victoires et un nul lors

des sept premiers matches, le technicien italien vit ses premiers remous à la tête de la "Maison blanche".

Car le Real Madrid n'a plus gagné sur les trois derniers matches. Le week-end dernier, il avait été accroché 0-0 au Santiago-Bernabeu par Villarreal en Liga, puis a été battu par surprise mardi soir, toujours sur son terrain, par le modeste Sheriff Tiraspol.

Si cette défaite n'a pas la magnitude du séisme vécu en Ligue des champions mardi, il s'agit d'une petite réplique inquiétante pour "Carletto".

"Il faut être honnête. C'est le pire match de notre saison", a scandé Ancelotti en conférence de presse d'après-match. "Maintenant, on doit utiliser la fenêtre internationale pour réfléchir sur pourquoi cette équipe a changé d'attitude en une semaine. Mais la défaite n'est pas un accident. On n'a pas bien joué. Deux défaites, ce n'est pas notre habitude dans cette équipe, dans ce club. On doit vite trouver un

remède", a ajouté l'entraîneur italien.

Après avoir marqué 22 buts sur les 7 premiers matches (1), le Real Madrid n'a marqué que deux buts sur les trois dernières rencontres... et n'a affiché qu'un piètre visage, dimanche après-midi.

Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir essayé, après avoir subi les vagues offensives de Barcelonais en début de match, Karim Benzema a maintes fois alerté Diego Lopez dans la dernière demi-heure.

L'avant-centre français a vu son magnifique premier but refusé pour une position de hors-jeu de Luka Jovic (68e), sa reprise de la tête manquant le cadre (80e), et son ballon servi sur un plateau pour le but d'Eden Hazard annulé pour une nouvelle position de hors-jeu. Et son but (71e), après avoir dribblé toute la défense, a été vain.

Un match à oublier pour Ancelotti et ses hommes. Avec une alerte : la recrue Eduardo Camavinga, aligné d'emblée, a dû sortir à la pause, et on

l'a vu avec une poche de glace sur sa cheville gauche sur le banc durant la deuxième période.

Le seul point positif à retenir pourrait être la très bonne entrée en jeu d'Eden Hazard en fin de match, juste avant la fenêtre internationale où il affrontera les Bleus en demi-finale de Ligue des Nations avec la sélection belge, jeudi (20h45) à Turin.

Promu cette saison, l'Espanyol Barcelone, qui n'avait gagné qu'un seul match depuis le début de la saison, signe-là un succès référence qui pourrait bien relancer l'équipe dans la course au maintien. Car l'Espanyol a été proche du 3-0 qui aurait tué le match, à la 64e, quand Sergi Darder a trop croisé sa frappe, seul face à Thibaut Courtois.

Après la nouvelle claque du Barça reçue sur la pelouse de l'Atlético Madrid la veille (2-0), le Real devra vite se réveiller, s'il veut consolider sa supériorité sur ses deux principaux rivaux pour le sacre.

Le WAC seul aux commandes de la Botola Pro D1

Le public dans les stades serait attendu pour la 6^{ème} journée

La cinquième journée de la Botola Pro D1 de football, dont les débats ont eu lieu ce week-end, a profité pleinement au Wydad qui s'est accaparé à lui seul le fauteuil de leader, après son nul concédé à Mohammedia, exploitant par là même le faux pas du Raja à domicile.

Après une série de quatre victoires en autant de sorties, le WAC a vu son élan stoppé au stade Bachir par un Chabab savamment dirigé par Mhamed Fakhir. Une opposition qui s'est soldée sur un nul blanc qui permet, comme précité, aux Rouges de conforter leur statut de leader avec un total de 13 points, soit une longueur d'avance sur le Raja, défait à la maison par la RSB qui signe, par ailleurs, sa première victoire de la saison.

Pour cette rencontre abordée sur les chapeaux de roue par les deux teams, les Berkani s'étaient montrés beaucoup mieux appliqués que les Casablancais qui se sont pris comme des bleus à la 50^{ème} minute sur un but de Brahim El Bahraoui avant que Muzungu Lukombe ne double la mise à l'heure du jeu.

Marouane El Hadhoudi est parvenu à réduire la marque (78e), sans pour autant que cette réalisation puisse aider les vice-champions à revenir dans la partie au grand bonheur de l'équipe de la RSB qui, en étant actuellement sixième, aspire à soigner davantage son classement.

Du côté du Grand stade d'Agadir, bonne opération du Mouloudia d'Agadir qui a réussi à aligner son deuxième succès de rang au détriment d'un HUSA qui peine à trouver la bonne cadence. Le MCO a assuré l'essentiel dès la première période grâce à Youssef Anouar, auteur d'un doublé (37e et 44e), alors que les locaux ont dû attendre les extra-têmes (90+5) pour trouver le chemin des filets suite à une réalisation d'Ayoub El Mallouki.

Quant au derby de la capitale entre le FUS et l'ASFAR, il s'est soldé sur un score de parité, un partout, but de Reda El Hajhouj pour l'équipe du Fath (38e) et de Diney Borges pour la formation militaire (63e).

Pour rappel, le bal de cette cinquième manche, dernier acte pour laisser place à une

courte trêve coïncidant avec les dates FIFA, a été ouvert samedi par la programmation de quatre matches marqués particulièrement par la première victoire de la saison, qui plus est en déplacement de l'IRT aux dépens du promu, la Jeunesse Sportive Salmi (2-0).

Carton plein également du MAS tombeur du CAYB par 3 à 0, au moment où l'OOCK a été accroché par le DHJ (2-2), tout comme l'OCS tenu en échec par le RCOZ, lanterne rouge (0-0).

Il convient de signaler en dernier lieu qu'il est fort possible que le public puisse retrouver le chemin des stades dès la 6^{ème} journée du championnat suite à l'allègement des mesures préventives anti-covid.

Mohamed Bouarab

Championnat D2

Voici les résultats complets des matches de la 4^{ème} journée de la Botola Pro D2 de football:

UTS-RCAZ : 0-0

TAS-KACM : 1-0

CJBG-RAC : 2-2

MAT-CAK : 1-0

RBM-ASS : 0-1

USMO-SM : 0-0

IZK-OD : 0-0

WAF-JSM : 1-1

1-ASS : 12 pts

2-CJBG : 7 pts

SM : 7 pts

TAS : 7 pts

5-RAC : 6 pts

JSM : 6 pts

7-RBM : 5 pts

WAF : 5 pts

UTS : 5 pts

10-CAK : 4 pts

RCAZ : 4 pts

IZK : 4 pts

MAT : 4 pts

14-USMO : 3 pts

OD : 3 pts

16-KACM : 1 pt



La liste d'Ammouta

La sélection nationale B de football effectue, du 4 au 12 octobre, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, lors duquel les Lions de l'Atlas rencontreront en matchs amicaux la Gambie (7 octobre), le Soudan du Sud (9 octobre) et la Sierra Leone (12 octobre).

Ce stage s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale B en prévision de la Coupe arabe des nations (FIFA), prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, a indiqué la Fédération royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site internet.

A cet effet, le sélectionneur national, Lhoucine Ammouta, a fait appel à 27 joueurs pour prendre part à ce stage.

Voici la liste des joueurs convoqués :

1. Ayoub Lakrad (AS FAR)
2. Abdelali El Mohammadi (Abha - Arabie saoudite)
3. Mohammed Achibi (IRT)
4. Badr Banoun (Al Ahly - Egypte)
5. Abdelmounaim Boutouil (SCCM)
6. Marouane Saadane (Al Fath - Arabie saoudite)
7. Hamza El Moussaoui (MAT)
8. Mohamed Nahiri (Raja Casablanca)
9. Mohammed Ali Bamaamar (IRT)
10. El Mehdi Berrahma (Kuwait SC - Koweït)
11. Driss Fatouhi (Al Ahly - Arabie saoudite)
12. Hamid Ahddad (Raja Casablanca)
13. Adam Ennafati (MCO)
14. Walid Azaro (Al Itifaq - Arabie saoudite)
15. Karim El Berkouli (Raid - Arabie saoudite)
16. Mohamed Fouzir (Raid - Arabie saoudite)
17. Soufiane Bouffini (Al Ahly - Qatar)
18. Yahya Jabrane (Wydad Casablanca)
19. Walid El Karti (Pyramids-Egy)
20. Yahya Attiat Allah (Wydad Casablanca)
21. Achraf Dari (Wydad Casablanca)
22. Abdelilah Hafidi (Raja Casablanca)
23. Ayman El Hassouini (Wydad Casablanca)
24. Mohamed Amsif (FUS de Rabat)
25. Mohamed El Khaloui (AS FAR)
26. Abdelkrim Baadi (Renaissance Berkane)
27. Ismail Haddad (Al Khor SC - Qatar).

Stage des U23

L'équipe nationale des moins de 23 ans (U23) de football entrera en stage de préparation du 4 au 12 octobre, au complexe Mohammed VI de football à Maâmora, à Salé.

A cet effet, le nouvel entraîneur des Lionceaux, Hicham Dmii, a convoqué vingt sept joueurs pour prendre part à cette concentration, a indiqué samedi la Fédération royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site internet.

Voici la liste des joueurs convoqués :

- 1- Rachid Azmi (Utrecht - Pays-Bas)
- 2- Alae Boulaarouch (Strasbourg - France)
- 3- Ayman Azhil (RKC Waalwijk - Pays-Bas)
- 4- Oussama Tirghaline (Olympique de Marseille - France)
- 5- Haytham Abida (Malaga - Espagne)
- 6- Nabil Touaizi (Espanyol Barcelone - Espagne)
- 7- Nassim Chadli (Nimes Olympique - France)
- 8- Abdessamad Ezzalzouli (FC Barcelone - Espagne)
- 9- Bilal Oucharef (Malaga - Espagne)
- 10- Amir Richardson (Le Havre - France)
- 11- Yassine Ouakili (RKC Waalwijk - Pays-Bas)
- 12- Naoufel Bennis (Feyenoord - Pays-Bas)
- 13- Hamid El Idrissi (Boldklubben - Danemark)
- 14- Zacarias Ghailan (FC Barcelone - Espagne)
- 15- Amine El Ouazzani (Bourg-en-Bresse Péronnas - France)
- 16- Mohamed Nassouh (PSV Eindhoven - Pays-Bas)
- 17- Mohamed Souboul (Raja Casablanca)
- 18- Oussama Erraoui (FUS de Rabat)
- 19- Amine Souane (Mouloudia Oujda)
- 20- Houssein Rahimi (Raja Casablanca)
- 21- Bilal El Ouadghiri (Maghreb Fès)
- 22- Achraf Ramzi (FUS de Rabat)
- 23- Mohamed Reda Asmama (Union Touargua)
- 24- Yassine Zoubir (Raja Casablanca)
- 25- Abdelilah Farah (Raja Casablanca)
- 26- Benjamin Bouchouari (SV Roda - Pays-Bas)
- 27- Adil Tahif (Chabab Mohammedia)
- 28- Zakaria Driouech (Chabab Mohammedia)

Classement										
		Pts	In	N	D	P	RP	RC	Diff	Diff
01	WAC	13	5	1	1	0	5	2	5	
02	RCA	12	5	4	0	1	8	3	5	
03	DHJ	11	5	3	2	0	7	4	3	
04	JSA	9	5	3	0	2	6	6	2	
05	MCO	8	5	2	2	1	6	6	0	
06	RRR	7	5	1	4	0	4	3	1	
07	SECM	6	5	1	3	1	4	3	1	
08	UJS	6	6	1	2	1	5	3	0	
09	FAR	6	5	1	3	1	4	5	-1	
10	MAS	5	5	1	2	2	5	6	1	
10	UJS	6	6	1	2	2	6	4	-1	
12	ILISA	4	5	1	1	3	3	5	-2	
12	IIT	4	5	1	1	2	3	5	-2	
14	ENNH	4	5	1	1	3	5	3	-4	
15	FUS	3	5	0	3	2	3	6	3	
16	RCOZ	0	5	0	5	0	1	6	-6	

Marathon des sables

Rachid El Morabity s'adjuge la 1^{ère} étape

Le Marocain Rachid El Morabity a remporté dimanche la première étape du Marathon des sables qui s'est déroulée entre Borj Iradi et Tisserdimine sur une distance de 32,2 km.

El Morabity a remporté cette première étape avec un chrono de 02h 31min 57s, suivi de loin par son frère cadet, Mohamed à 02h 42min 28s, tandis qu'Aziz Yachou est arrivé troisième (02:42:36).

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la 1^{ère} étape, El Morabity a indiqué qu'il a entamé cette course avec l'idée de surprendre ses concurrents en adoptant un rythme élevé

dès le début, mais en particulier après le passage au 2^{ème} point de contrôle.

Il a souligné que la chaleur a été l'un des plus grands défis de cette étape, ajoutant que grâce à la gestion de son effort, il a réussi à creuser davantage l'écart avec ses proches poursuivants.

Le parcours de cette étape inaugurale a été jonché de plateau caillouteux entrecoupé d'oueds et d'herbes à chameau, de dunettes. Les coureurs ont dû affronter également une montée et une descente d'un relief caillouteux et accidenté et des terrains sablonneux.

La 2^{ème} étape devait relier lundi Tisser-

dimine à Kourci Dial Zaid sur une distance de 32,5 km.

Rassemblant des centaines de coureurs des quatre coins du globe, le Marathon des sables, qui se poursuit jusqu'au 11 octobre, est un rendez-vous annuel pour les amoureux du trail et des sports extrêmes.

Le Marathon des sables, reporté à deux reprises, est le 1^{er} raid désertique au monde qui se dispute en autonomie alimentaire (aucun repas n'est fourni aux concurrents). Plus de 22.000 coureurs ont participé au Marathon des sables depuis son lancement en 1986.

En Floride, un laboratoire tente de sauver les coraux d'une mystérieuse maladie

Pipette à la main, Aaron Gavin nourrit avec soin des coraux avec de la bouillie de crevettes. A Orlando, en Floride, un laboratoire de pointe accueille plus de 700 colonies de coraux pour tenter de sauver les précieux animaux d'une mystérieuse maladie.

Ici les coraux vivent dans de grands aquariums sous des lampes imitant la lumière du soleil. Pour le biologiste, c'est un spectacle fascinant. Comme ses collègues, il n'avait jamais été au contact de ces coraux de Floride, cruciaux pour la biodiversité marine, et chaque jour avec eux est une leçon.

Depuis 2014, la maladie de perte de tissu des coraux durs s'est propagée à toute vitesse à travers le récif de Floride, qui s'étend sur quelque 580 km des îles Dry Tortugas jusqu'à la crique de St Lucie, à près de 200 km au nord de Miami.

Elle a tué quasiment la moitié des coraux pierreux du récif. Son origine est inconnue, elle ne peut être traitée pour le moment et elle est en train de s'étendre aux Caraïbes.

Devant les Keys de Floride, près des plages de sable fin, se cache la catastrophe. De grandes taches blanchâ-

tres sous l'eau: des coraux morts.

"C'est à fendre le cœur et je crois que le plus inquiétant, c'est que la plupart des gens ne savent pas que c'est en train de se produire", déplore Michelle Ashton, directrice de la communication de la Fondation pour la faune de Floride.

En 2018, face à la menace de disparition de plus de 20 des 45 espèces de corail dur de la région, l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) et la commission de sauvegarde de la faune de Floride créent un groupe pour sauver l'animal.

Un plan s'échafaude. Objectif: extraire des coraux de zones pas encore affectées par la maladie et en prendre soin, en attendant de pouvoir plus tard les ramener à la mer.

Ce projet sans précédent réunit rapidement des dizaines d'institutions publiques et privées. Et le Centre de sauvetage des coraux de Floride, à Orlando, est un élément-clé de l'opération.

"Nous maintenons les coraux sains et saufs. S'ils étaient toujours dans la nature, jusqu'à 90% d'entre eux se-

raient morts", explique Justin Zimmerman, qui supervise ce laboratoire créé en 2020 et géré par la société de parcs aquatiques SeaWorld.

Tout est fait pour s'approcher le plus possible du milieu naturel de ces animaux. Les aquariums sont pleins d'eau salée, contiennent des roches et des poissons venus de l'océan et peuvent simuler les courants marins.

"Ce que vous voyez, c'est le futur du récif de corail de Floride", dit Michelle Ashton. "Les petits-enfants de ces coraux sont ceux qui retourneront à l'océan."

La première partie du plan a permis de sauver près de 2.000 colonies de coraux, réparties dans 20 institutions à travers 14 Etats du pays.

La deuxième consiste à préparer un retour réussi à l'océan, mais elle prendra probablement beaucoup de temps puisque les coraux croissent lentement.

Les scientifiques sont en train d'étudier les gènes des animaux secourus avec en tête le projet de créer de nouveaux spécimens plus résistants aux maladies et au réchauffement des océans ou la pollution.



L'issue de ces recherches aura des conséquences importantes pour la région.

Les coraux durs, avec leur squelette calcaire, composent la structure soutenant les récifs coralliens, qui accueillent 25% de la vie marine et constituent une barrière naturelle protégeant les côtes en réduisant la force des vagues, notamment pendant les ouragans.

L'aspect économique importe aussi: en Floride, le tourisme découlant

de la pêche et de la plongée sous-marine génère 8,5 milliards de dollars par an selon une étude.

D'où l'inquiétude de Steve Campbell, 59 ans, résident de l'île de Key Largo.

"Je vis dans les Keys de Floride depuis 20 ans", dit-il, assis près de son petit bateau. "Je vais tous les jours dans l'eau et c'est comme ça qu'on gagne notre vie ici, en emmenant les gens voir le récif. Alors pour nous c'est extrêmement important".

Recettes

La recette de brick poulet



Les ingrédients :

Cette recette donne une assez grande quantité 40 bricks à peu près si je me rappelle bien car cela fait un moment que j'ai fait la recette. vous pouvez la diviser par 2, 3 ou 4. Ils se congèlent sinon très bien.

1 kg plus ou moins de blancs de poulet avant d'être désossés

3 oignons
1 petite boîte de champignons de paris en morceaux
100 g d'olives vertes coupées en rondelles

100 g de vermicelles chinois
50 g de gouda ou emmental râpé
1 citron confit
1 c à café d'échalotte en poudre
2 gousses d'ail
2 c à soupe de persil haché
1/2 c à café piment d'Espelette ou d'harissa

1 c à café sel
1/2 c à café poivre
1/2 c à café curcuma
La pointe d'une c à café safran artificiel (colorant)
1/2 c à café pistils de safran
1 c à café gingembre poudre

3 cuillères à soupe d'huile d'olive
750 g de feuilles de brick
huile pour la friture
un peu de beurre ou huile pour enduire les feuilles de bricks
du jaune d'œufs ou 2 cuillères à soupe de farine avec un peu d'eau pour refermer les bricks .

Préparation :

1. Faire revenir le blanc de poulet dans l'huile avec les épices sur le feu très doux

2. Retourner de tous les cotés pour imprégner la viande d'épices.

3. Ajouter les oignons et l'ail hachés ainsi que 2 cuillères à soupe de persil .

4. Couvrir et laisser mijoter à petits feux sans rajouter d'eau tout en remuant de temps en temps.

L'eau rendue par les oignons suffit pour la cuisson. S'il venait à en manquer avant la fin de la cuisson , rajouter un peu d'eau.

5. Tremper le vermicelle chinois 5 min dans de l'eau bouillante hors du feu.

6. Egoutter puis couper en petits morceaux (2/ 3 cm) avec un ciseau.

Deux millions de jeunes Américains continuent à vapoter régulièrement

Environ deux millions de jeunes Américains vapotent régulièrement en 2021, selon une enquête annuelle publiée jeudi par les autorités sanitaires, au moment même où elles conduisent un examen de ces produits dans le but de mieux protéger les jeunes utilisateurs de cigarettes électroniques.

Cette étude gouvernementale (National Youth Tobacco Survey) semble pointer vers une baisse du nombre de jeunes vapoteurs, déjà entamée en 2020, mais les résultats sont difficilement comparables à ceux de l'année précédente, car ils ont cette fois été très influencés par la pandémie.

Environ 20.000 jeunes âgés de 11 à 18 ans ont répondu à un questionnaire entre mi-janvier et mi-mai cette année, qui leur demandait notamment s'ils avaient vapoté dans les 30 derniers jours. En 2021, environ 11% des élèves de 14 à 18 ans déclaraient vapoter régulièrement (1,7 million de personnes), et près de 3% des élèves de 11 à 14 ans (320.000).

En 2020, ces chiffres étaient respectivement d'environ 20% des lycéens (3 millions) et près de 5% des collégiens (550.000).

Mais ces résultats ne sont pas comparables, préviennent les autorités sanitaires. D'abord à cause d'un changement de méthodologie: les jeunes interrogés remplissaient habituellement ce questionnaire en classe, mais l'ont cette fois fait en ligne à cause de la crise du Covid-19.

Les fermetures d'écoles ont également largement pu contribuer à la baisse, le vapotage étant souvent associé à une activité sociale.

Selon l'étude, le type de produit le plus utilisé était les E-cigarettes jetables, suivies par celles utilisant des recharges ("pods"), et enfin celles à réservoir.

Les marques les plus citées étaient Puff Bar (en première position chez les lycéens comme les collégiens), mais aussi JUUL, Vuse et SMOK.

Parmi les jeunes vapoteurs, près de 85% déclaraient utiliser des E-cigarettes aromatisées. Les goûts préférés: fruit, bonbons...

"Ces données soulignent le fait que les E-cigarettes aromatisées sont toujours très populaires chez les enfants", a déclaré dans un communiqué Mitch Zeller, de l'Agence américaine des médicaments (FDA). Il a souligné une donnée "inquiétante": un quart des lycéens vapoteurs déclaraient le faire quotidiennement.

La FDA est en train d'étudier si les produits de vapotage actuellement sur le marché sont "appropriés pour la protection de la santé publique". L'objectif: juger si les bénéfices tirés par les adultes (par exemple pour arrêter de fumer) sont suffisants pour contrebalancer le risque posé pour les plus jeunes.

Les E-cigarettes contiennent de la nicotine qui peut "altérer le développement du cerveau adolescent", souligne la FDA. "Utiliser de la nicotine dans l'adolescence peut aussi accroître le risque d'addiction à d'autres drogues par la suite." Des centaines d'entreprises ont déposé un dossier afin d'être autorisées à continuer leurs ventes. La FDA a déjà interdit plusieurs millions de produits, mais n'a pas encore pris de décision sur ceux des leaders du marché, dont JUUL.

La FDA est en train d'étudier si les produits de vapotage actuellement sur le marché sont "appropriés pour la protection de la santé publique".

L'objectif: juger si les bénéfices tirés par les adultes (par exemple pour arrêter de fumer) sont suffisants pour contrebalancer le risque posé pour les plus jeunes.

Les E-cigarettes contiennent de la nicotine qui peut "altérer le développement du cerveau adolescent", souligne la FDA. "Utiliser de la nicotine dans l'adolescence peut aussi accroître le risque d'addiction à d'autres drogues par la suite." Des centaines d'entreprises ont déposé un dossier afin d'être autorisées à continuer leurs ventes. La FDA a déjà interdit plusieurs millions de produits, mais n'a pas encore pris de décision sur ceux des leaders du marché, dont JUUL.

